

**DELIBERATION N° CP 11-264****DU 10 MARS 2011****EMPLOIS D'INSERTION ENVIRONNEMENT  
SIGNATURE DE CONVENTIONS - AFFECTATION DE SUBVENTIONS**PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFECTURE DE PARIS

10 MARS 2011

Bureau du contrôle de légalité  
et du contentieux

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales
- VU** La délibération n° CR 23-96 du 14 novembre 1996 relative à la politique régionale Emploi-Environnement,
- VU** La délibération CR66-98 du 4 décembre 1998 relative aux modalités de mise en œuvre de la politique des emplois d'insertion environnement
- VU** La délibération CR 03-03B du 27 mars 2003 relative à l'action régionale en faveur de l'environnement : actualisation du dispositif régional en faveur des emplois d'insertion environnement ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 41-09 du 6 mai 2009 relative à une nouvelle politique régionale de soutien à l'insertion par l'activité économique ;
- VU** La délibération n° CP09-860 du 24 septembre 2009 relative aux Emplois d'insertion environnement ;
- VU** La délibération n° CP10-343 du 27 Mai 2010 relative aux Emplois d'Insertion Environnement
- VU** Le budget de la Région d'Île-de-France pour l'année 2011 ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;
- VU** L'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie
- VU** L'avis de la commission des Finances et Contractualisation
- VU** Le rapport **CP 11-264** présenté par Monsieur le président du conseil régional d'Île-de-France
- VU l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale;**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Article 1 :**

Décide de poursuivre le financement des projets tels que détaillés dans les fiches jointes en annexe 2 à la présente délibération, par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de 109 947,00 €.

**Article 2 :**

Décide de participer au titre du **dispositif Emplois Insertion Environnement**, aux projets tels que détaillés dans les fiches jointes en annexe 3 à la présente délibération, par l'attribution de subventions correspondant à un montant total maximum prévisionnel de 158 332 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature des conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CP 09-860 de la Commission permanente du 24 septembre 2009 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

**Article 3 :**

Affecte à cet effet une autorisation d'engagement de **268 279 €** disponible sur le budget 2011, chapitre 937 « Environnement » code fonctionnel 71 « Actions transversales », programme HP 71-008 (171008) « Soutien à divers organismes oeuvrant dans le domaine

@BCL@000B8FAB

22/02/2011 15:32:18

de l'environnement » Action 17100802 « Emplois d'insertion en environnement », compte 657 « subventions » conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

**Article 4 :**

Accepte la dérogation visée à l'article 29 du règlement budgétaire et financier pour les dossiers suivants et autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter des dates proposées ci-dessous :

Numéro fiche projet	Intitulé fiche projet	Date proposée
11001418	EIE-MEP-CAPEV-ANNEE 2	01/01/2011
11001623	EIE-AU FIL DE L'EAU- NAVIGATION DOUCE ET ECORIVES-ANNEE 2	28/01/2011
10001635	EIE-PLAINE DE VIE- CULTIVONS LA SOLIDARITE-AN2	28/01/2011
11001656	EIE-APTIMA-APTIPRIX-AN 2	28/01/2011
11001657	EIE-PIJE ADSEA-PARC CHAPU-AN 2	28/01/2011
11001660	EIE-POTAGER DU TELEGRAPHE-CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS-AN 2	28/01/2011
11001665	EIE-AGOIE-GARE DE PONTOISE-AN 1	1/12/2010
10005978	EIE-ETUDES ET CHANTIERS IDF-AMELIORATION DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE-1ERE ANNEE	01/01/2011
10016796	EIE-ETUDES ET CHANTIERS IDF-INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE-ANNEE 1	01/01/2011
11001668	EIE-BICYCLAIDE-CLICHY AN1	01/01/2011
11001677	EIE-SAUVEGARDE 95-LIAISONS DOUCES-AN 1	01/01/2011
11001686	EIE-EXTRA MUROS-CUIR MOBILIER-AN 1	01/01/2011
11001691	EIE-HALAGE-TALUS SNCF-AN1	01/09/2010
11001692	EIE-PLAINE DE VIE-POTAGER WARTHON-AN1	01/01/2011

**Article 5 :**

Autorise le Président du Conseil régional à signer deux conventions selon le modèle de la convention type (approuvé par la délibération n° CP09-860 du 24 septembre 2009 relative aux Emplois d'insertion environnement) avec l'organisme « Etudes et Chantiers ». Suite à une erreur matérielle, la base subventionnable et le taux d'intervention sont modifiés par rapport à la délibération CP 10-343 du 27 Mai 2010 relative aux projets « maraichage entretien d'espaces - Verrières » et « jardins de la solidarité - Grigny ». Les fiches modifiées sont présentées en annexe 4 selon le tableau ci-dessous :

	CP 10-343		Nouvelle proposition	
Base subventionnable	818 760 €	1 240 387 €	271 626 €	291 243 €
Taux de subvention	2.75 %	2.46 %	8.29 %	10.49 %

Vu et transmis à M. le Préfet de Région,  
en application de l'article 7 de la loi  
du 22 juillet 1982, le 10 MARS 2011

Le Président du Conseil Régional  
d'Ile de France

  
JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION**  
**Etat récapitulatif**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/03/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-264	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien associations/organismes domaine l'envt-dvlpt durable
<b>Action :</b>	17100802 - Emplois d'insertion en environnement

<b>Dispositif :</b>	00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	10005978 - EIE-Etudes et Chantiers IDF- Amélioration de la qualité environnementale 1ERE ANNEE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R34363 - ETUDES ET CHANTIERS EN IDF		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
18 538,00 €	TTC	40,46 %	7 500,00 €

<b>Dossier :</b>	10016796 - EIE-Etudes et Chantiers-Ingénierie Environnementale-Année1		
<b>Bénéficiaire :</b>	R34363 - ETUDES ET CHANTIERS EN IDF		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
30 020,00 €	TTC	33,31 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	11001418 - EIE-MEP-CAPE5 ANNEE2		
<b>Bénéficiaire :</b>	R12712 - MEP MISSION EDUC PERMAN		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	23 573,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
312 251,00 €	HT	7,55 %	23 573,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/03/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-264	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien associations/organismes domaine l'envt-dvlpt durable
<b>Action :</b>	17100802 - Emplois d'insertion en environnement

<b>Dispositif :</b>	00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	11001623 - EIE-Au FIL DE L'EAU-NAVIGATION DOUCE ECORIVES-ANNEE2		
<b>Bénéficiaire :</b>	R18687 - AU FIL DE L'EAU		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	20 974,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
62 050,00 €	HT	33,8 %	20 974,00 €

<b>Dossier :</b>	11001635 - EIE-PLAINE DE VIE-CULTIVONS LA SOLIDARITE-AN2		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0002694 - ASSOCIATION PLAINE DE VIE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	22 000,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
289 110,00 €	HT	7,61 %	22 000,00 €

<b>Dossier :</b>	11001656 - EIE-APTIMA-APTIPRIX-AN 2		
<b>Bénéficiaire :</b>	R33332 - ASSOC APTIMA		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	19 900,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
556 313,00 €	HT	3,58 %	19 900,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/03/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-264	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien associations/organismes domaine l'envt-dvlpt durable
<b>Action :</b>	17100802 - Emplois d'insertion en environnement

<b>Dispositif :</b>	00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	11001657 - EIE-PIJE-ADSEA-Parc Chapu-AN2		
<b>Bénéficiaire :</b>	R11466 - ASS SAUVEGARDE ENFANC ADOLES SEINE MAR		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	6 000,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
127 000,00 € HT	4,72 %	6 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	11001660 - EIE-POTAGER DU TELEGRAPHE-CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS-AN2		
<b>Bénéficiaire :</b>	R37179 - POTAGERS DU TELEGRAPHE LES		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	17 500,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
229 982,00 € HT	7,61 %	17 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	11001665 - EIE-AGOIE-GARE DE PONTOISE-AN1		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0007272 - PAGOIE POUR GESTION OUTILS INSERT ECONOMIQUE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	17 500,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
130 021,00 € HT	13,46 %	17 500,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/03/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-264	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien associations/organismes domaine l'envt-dvlpt durable
<b>Action :</b>	17100802 - Emplois d'insertion en environnement

<b>Dispositif :</b>	00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	11001677 - EIE-SAUVEGARDE 95-LIAISONS DOUCES-AN1		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0014932 - SAUVEGARDE 95		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	16 080,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
363 577,00 € HT	4,42 %	16 080,00 €	

<b>Dossier :</b>	11001686 - EIE-EXTRA MUROS-CUIR MOBILIER-AN 1		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30783 - EXTRA MUROS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	23 803,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
274 418,00 € HT	8,67 %	23 803,00 €	

<b>Dossier :</b>	11001691 - EIE-HALAGE-TALUS SNCF-AN1		
<b>Bénéficiaire :</b>	R10910 - HALAGE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	31 177,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
260 386,00 € HT	11,97 %	31 177,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/03/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-264	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien associations/organismes domaine l'envt-dvlpt durable
<b>Action :</b>	17100802 - Emplois d'insertion en environnement

<b>Dispositif :</b>	00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	11001692 - EIE-PLAINE DE VIE-POTAGER WHARTON-AN1		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0002694 - ASSOCIATION PLAINE DE VIE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	18 892,00 €	<b>Code nature :</b>	657

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
164 863,00 € HT	11,46 %	18 892,00 €	

<b>Dossier :</b>	11001668 - EIE-BICYCLAIDE-CLICHY-AN1		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0007636 - BICYCLAIDE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	33 380,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
253 799,00 € HT	13,15 %	33 380,00 €	

<b>Total sur le dispositif 00000449 - Emploi Insertion Environnement (EIE) :</b>	268 279,00 €
--	--------------

<b>Total sur l'imputation 937 - 71 - 171008 - 17100802 :</b>	268 279,00 €
--	--------------

**ANNEXE 2 A LA DELIBERATION**  
**Fiches descriptives des reconductions de projets**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001418</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-MEP-CAPE5 ANNEE2</b>
-------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>312 251,00 €</b>	<b>7,55 %</b>	23 573,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		23 573,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MEP MISSION EDUC PERMAN  
 Adresse administrative : 9 PL DES RENCONTRES  
77200 TORCY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Nadia BEAUMEL  
 Objet : Assurer l'accompagnement vers l'emploi public

Date de publication au JO : 2 octobre 1996  
 N° SIRET : 31822578600033

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet fonctionne désormais en année civile débutant au 1er janvier et se terminant au 31 décembre. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses afférentes.

**Evaluation du projet année 1**

Intitulé	Etat
Bilan et comptes certifiés	Transmis
Rapport annuel d'activité	Transmis
Compte d'emploi de la subvention	na
Compte rendu d'exécution année 1	Transmis
Bilan financier année 1	transmis

## Commentaire :

12 salariés ont intégré le chantier sur l'année 2010 sur des contrats CUI CAE de 20h par semaine. Les travaux se sont principalement déroulés sur Marne la Vallée pour la réhabilitation du Potager Royal et la réalisation de travaux sur le Val Maubué.

## Description :

### PRESENTATION DU PROJET :

Dans le cadre d'un partenariat lié avec le Conservateur du Château de Champs sur Marne, la MEP est sollicitée pour la réhabilitation du potager royal de 2 350 m<sup>2</sup> sur le domaine. Celui-ci est situé en contrebas de l'orangerie et du jardin fleuriste, il surplombe les prairies et bosquets de la partie paysagère du parc.

Vestiges du potager du XVIII<sup>e</sup> siècle, remarqué par Dezallier d'Argenville, les 4 jardins clos de murs qui abritaient le potager du château jusqu'à la donation à l'Etat en 1935 n'ont plus d'affectation précise. Seul un des quatre jardins est utilisé pour la production des fleurs destinées aux massifs de fleurs des jardins et du parc (serres de production). Le 1er jardin, utilisé pour la production des fleurs à couper destinées à la décoration florale des salons du château, est désaffecté depuis le rétablissement du jardin fleuriste, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jardins, qui abritaient les potagers du personnel sont également désaffectés. Depuis 2004, les murs du 1er carré de potager sont en cours de restauration. Les grilles d'accès au jardin sont également remises en état.

Depuis le rétablissement du jardin fleuriste dans son aire d'origine (en 2006) et la mise en valeur de l'orangerie, les promeneurs fréquentent volontiers cette partie du jardin et du parc autrefois ignorée par le public.

La réhabilitation du potager fruitier dans le 1er jardin permet d'envisager deux objectifs :

1/ - Retrouver « l'âme du lieu » - orangerie, jardin, fleuriste, potager et verger.

Ouvert au public le 1er jardin offre une transition entre la stricte ordonnance des jardins réguliers et les plaines et prairies de la partie à l'anglaise du parc

Son rétablissement permettra d'évoquer le potager et le petit fruitier d'une maison aristocratique de la fin du 19<sup>ème</sup> en Seine et Marne.

2/ - Créer des activités autour du jardin fleuriste, du potager et des arbres fruitiers.

Cultivé selon les méthodes traditionnelles, le potager et le fruitier peuvent servir de support pédagogique à des activités diverses (junior et adultes) telles que : présentation de légumes anciens ou oubliés, culture biologique, développement durable, variétés de fruits anciennes et diverses façons de palisser et tailler les arbres fruitiers.

Le potager peut devenir un lieu d'échange entre les visiteurs et les jardiniers, ces derniers pouvant transmettre des connaissances techniques ainsi que leur savoir-faire en matière de jardinage.

Des activités commerciales sont susceptibles d'y être développées. Des cours de jardinage pourraient être dispensés auprès d'un public désireux d'apprendre les techniques du potager et de la culture des arbres fruitiers.

Année 1 : Démarrage du potager

Retrouver « l'âme du lieu » par la :

Mise en place du traçage, de la création des allées.

Préparation des carrés de culture (défoncement du sol, l'amendement).

Contribution et Participation au Choix des plantes.

Plantation du potager.

Participation à la plantation et au palissage des arbres fruitiers.

Entretien du potager.

Récolte.

Année 2 : Installation définitive des carrés de culture

Rotation des cultures consiste en la :

Préparation des carrés de culture (situation, défoncement du sol, amendement).

Contribution et Participation au choix des nouvelles plantations du potager.

Suivi (palissage) des arbres fruitiers.

Entretien des arbres fruitiers.

Entretien du potager.

Récolte.

Année 3 : Continuité de l'installation des carrés de culture

Rotation des cultures consiste en la :

Préparation des carrés de culture (situation, défoncement du sol, amendement).

Contribution et Participation au choix des nouvelles plantations du potager.

Suivi (palissage) des arbres fruitiers.

Taille des arbres fruitiers.

Entretien des arbres fruitiers.

Entretien du potager.

Récolte.

SITE : Domaine National, Champs sur Marne

Nombre de postes créés : 12+ 1 encadrant

12 bénéficiaires par an. Les types de contrats proposés sont des contrats d'accompagnement dans l'emploi et des contrats d'avenir.

Profil des personnes recrutées et intérêt en termes d'insertion :

Les personnes recrutées sont à faible niveau de qualification, niveau V, V bis ou VI.

Encadrement – formation – suivi social

Un encadrant assurera les tâches de planification du chantier, d'attribution des tâches, de suivi de l'avancement au cours du chantier.

L'objectif est l'insertion sociale et professionnelle des salariés recrutés sur le chantier.

D'un point de vue social, il s'agit, grâce à la mise à l'emploi :

- de redonner un cadre temporel sociétal aux personnes recrutées,

Par exemple, arriver à l'heure le matin c'est apprendre à anticiper : se coucher tôt - régler son réveil – se lever – se préparer – gérer le temps de transport etc ....

- de combattre l'exclusion,

Par différentes formes, rompre l'isolement des personnes ou au contraire les extraire d'un groupe social « néfaste » (les copains de galère), constituer une équipe de travail, apprendre les règles et avoir un comportement adapté à un cadre professionnel, respecter la hiérarchie. Apprendre à vivre ensemble en respectant la place de chacun.

- de restaurer l'estime de soi, de se rendre utile, de légitimer sa place dans la société,

Se mobiliser autour d'un projet, réussir à atteindre les étapes intermédiaires, ressentir la satisfaction du travail accompli, avoir un statut de salarié et non plus dépendre d'un dispositif d'aide financière.

L'insertion professionnelle

Ce contrat de travail est assorti d'un accompagnement, par les conseillères de la MEP, et de formations qui peuvent aller de la remise à niveau à la qualification professionnelle.

Selon le parcours de chaque personne recrutée, il peut s'agir d'un 1er emploi ou d'un retour à l'emploi après de longues années d'inactivité.

Il convient, parallèlement à la mise à l'emploi, d'aider à la définition d'un parcours d'insertion professionnelle. Cet accompagnement prend la forme d'entretiens individuels d'une durée d'1 heure avec une conseillère référente.

La 1ère phase consiste à retracer un passé professionnel souvent confus, mélangeant expériences diverses et période d'inactivité. Il faut ensuite définir un projet professionnel réaliste, c'est-à-dire en fonction des désirs et aptitudes des personnes mais aussi conforme aux besoins et réalités du marché du travail.

Selon le projet défini, il convient d'articuler les étapes nécessaires en termes de formation, stage en milieu de travail pour découverte ou vérification, aide au permis, tutorat en entreprise, activation de l'ensemble des mesures pour l'emploi, soutien financier éventuel.

Il s'agit d'un chantier d'insertion conventionné pour 12 places réservées à des bénéficiaires des minima sociaux : RSA et ASS. Les offres d'emploi sont déposées à Pôle Emploi et diffusées à l'ensemble des partenaires locaux concourant à l'insertion sociale et professionnelle. L'objet social de la MEP, l'expérience des professionnelles de l'association, et le portage depuis plus de 10 ans d'un chantier

d'insertion font que ces postes sont ouverts à des personnes très éloignées de l'emploi. Toute candidature est examinée, les personnes sont reçues dans le cadre d'un entretien de recrutement par la directrice de la MEP et l'encadrante du chantier d'insertion. Pour les candidats retenus, un 1er contrat d'avenir d'une durée de 6 mois renouvelable est signé, pour un temps de travail de 20 heures semaine (inclus le temps de formation). Le travail s'exécute sous la direction d'une encadrante de chantier, diplômée et expérimentée, recrutée en CDI temps plein : Mme Christine BUSSON. Les 12 salarié(e)s travaillent sous la forme de 2 équipes de 6 afin de s'assurer d'un bon niveau d'encadrement et de pédagogie.

Les formations sont prévues avec le GRAFIE (Groupe régional des acteurs franciliens de l'insertion par l'économie).

### Intérêt régional :

Justification environnementale du projet:

La finalité de ce projet correspond au rétablissement du potager/fruitier du Domaine National de Champs sur Marne et répond au domaine suivant : Biodiversité, paysage patrimoine bâti, et gestion des ressources naturelles.

A travers cet objectif final, il s'agit de redécouvrir un patrimoine naturel constitué de légumes et fruits anciens ainsi qu'un patrimoine culturel fait de gestes professionnels en perte de vue.

Les objectifs :

- Respect de l'environnement en travaillant sur la biodiversité et les écosystèmes,
- Sensibilisation à la préservation et la conservation d'espèces végétales et animales,
- Découvrir et apprendre le métier de jardinier d'Art,
- Pratiquer une agriculture raisonnée, une production et une consommation responsables,
- Mettre en place les moyens nécessaires à une gestion de l'eau, une gestion des déchets polluants ou non.

Le partenariat entre les professionnels du domaine national du château de Champs sur Marne et les équipes de la MEP s'inscrit dans une volonté de transmission des connaissances d'une génération à l'autre.

Ce projet s'inscrit dans la conception de développement durable.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Nature du financement	Année1	%	Année2	%	Année3	%	Total	%
Aide de base, investissement	1 473	6	1 473	6	1 473	6	4 419	6
Aide de base, Encadrement	17 500	74	17 500	74	17 500	74	52 500	74
Aide de base, Formation	4 600	20	4 600	20	4 600	20	13 800	20
<b>Total</b>	<b>23 573</b>	<b>100</b>	<b>23 573</b>	<b>100</b>	<b>23 573</b>	<b>100</b>	<b>70 719</b>	<b>100</b>

## Budget du chantier

Nature de la dépense	Année1	Année2	Année3	Total
Conseil régional EIE	23 573	23 573	23 573	70 719
Total partiel	23 573	23 573	23 573	70 719
SAN CHANTIER	11 985	11 985	11 985	35 955
Conseil général	37 000	37 000	37 000	111 000
PLIE	50 500	50 500	50 500	151 500
EPAMARNE	25 000	25 000	25 000	75 000
CNASEA -CAF	164 193	164 193	164 193	492 579
Total	312 251	312 251	312 251	936 753

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Autres charges	38 542,00	12,34%
Salaires et charges	245 046,00	78,48%
Impot et taxes	28 663,00	9,18%
Total	312 251,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	5,60%
EIE formation	6 073,00	1,94%
SAN Chantier	11 985,00	3,84%
Conseil Général (77)	37 000,00	11,85%
PLIE	50 500,00	16,17%
EPAMARNE	25 000,00	8,01%
CNSASEA-CAF	164 193,00	52,58%
Total	312 251,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	23 573,00 €

## ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Emplois insertion Environnement ( EIE). 1998-2009	6 000,00 €
	Montant total	6 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001623</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-AU FIL DE L'EAU-NAVIGATION DOUCE ECORIVES-ANNEE2</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>62 050,00 €</b>	<b>33,8 %</b>	20 974,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			20 974,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AU FIL DE L'EAU  
 Adresse administrative : 43 GAL ROUGET DE L'ISLE  
 94600 CHOISY LE ROI  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Etienne MAYER-BOSCH  
 Objet : Mettre en place des energies renouvelables à bords de bateaux fluviaux  
 Date de publication au JO : 2 mars 1982  
 N° SIRET : 32697828500053

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 28 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet a débuté en année 1 en janvier et se poursuit donc aux mêmes dates. Il est nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à ces dates.

**Objectifs :**

Le projet Navigation douce Eco-rives existe depuis 7 ans. Les activités diffèrent au cours de l'année : navigation douce en été à l'aide d'embarcation utilisant l'électricité, entretien des berges en hiver selon des techniques respectueuses de l'environnement.

**Evaluation du projet année 1**

Intitulé	Etat
Bilan et comptes certifiés	Transmis
Rapport annuel d'activité	Transmis
Compte d'emploi de la subvention	na
Compte rendu d'exécution année 1	Transmis
Bilan financier année 1	transmis

**Commentaire :**

De janvier à Mars, les travaux d'aménagement et de plantation de la partie amont de l'île ont été réalisés. De septembre à décembre 2010, c'est la protection des berges et l'aménagement de la partie aval de l'île que le chantier a mené à bien. Les conditions météo très difficiles de fin novembre début décembre ont empêché l'achèvement complet des travaux qui le seront immédiatement après la décrue en février ou mars 2011.

**Description :**

Le projet dérive des activités hivernales et consiste à réaliser un chantier de réaménagement de l'île de Gournay sur Marne. Au fil de l'eau a conduit une étude sur ce site dont elle possède maintenant une connaissance en profondeur. De plus, les salariés de l'association fréquente de manière régulière le lieu, si bien qu'elle est particulièrement à même de mener à bien ces travaux.

**Moyens mis en œuvre :**

Nombre de postes créés : 12+2.5 encadrants

12 personnes en insertions de niveau V et inférieur, avec une majorité de bénéficiaires du RSA et habitant dans une ZUS sont recrutées.

2.5 encadrants recrutés permettront de gérer l'équipe puisqu'ils assureront au quotidien aux côtés de salariés les tâches afférentes au chantier. Ils gèreront les relations interpersonnelles ainsi que les activités dévolues à chacun. De plus, ils montreront les bonnes pratiques et les techniques de travail à adopter. Ils assureront enfin des tâches de contrôle et de vérification.

Ils assureront le suivi du chantier de Gournay à hauteur de 50 % de son temps de travail.

**Formation**

Les salariés bénéficieront de formations dans les trois mois suivant la signature du contrat de travail. Une attestation Spéciale de Passager (ASP) sera délivrée comme le permis fluvial en deux étapes, l'une théorique, l'autre pratique. L'ASP se déroule en deux journées consécutives alors que le permis fluvial est délivré en 8 demi-journées. Une formation aux premiers secours, PSC1, sera délivrée par la protection civile 94 à l'issue de 3 demi-journées de formation pratique.

**Intérêt régional :**

Le projet se base sur l'étude menée par l'association. Les objectifs du chantier concernent la gestion des ressources naturelles. A ce titre, il ne sera exporté aucun matériau de l'île. Les gros troncs seront utilisés pour la protection des berges, les branches de taille inférieure seront utilisées comme pieux vivants pour le fascinage ou lutter contre l'affouillement. Les branches plus petites seront broyées et mélangées à la terre de l'île lors de reprofilages et formera ainsi un compost.

Pour ce qui concerne la biodiversité, la protection et l'amélioration de celle-ci seront menées de front. Les aménagements consisteront par exemple à protéger des micros falaises ou la création de frayères en rive droite de l'île. Les aménagements favorisant l'entomofaune et la diversité floristique seront aussi réalisés.

La demande de financement régional porte sur l'investissement, l'encadrement et la formation.

**Public(s) cible(s) :** Niveau V ou inférieur pour le public en insertion

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

	Libellé	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL		
		Demande	Subvention Région	Demande	Subvention Région	Demande	Subvention Région	Subvention Région	Coût total du projet (€)	% coût total du projet
< à 30% du montant du projet Plafond de 50 000 €	Investissement (Petits matériels)	20 302,00	20 302,00					20 302,00		8,7
Aide forfaitaire 17,500 €	Encadrant	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	52 500,00		22,6
< 30% coût total du projet	Formation	3 474,00	3 474,00	3 474,00	3 474,00	3 474,00	3 474,00	10 422,00		4,5
Total EIE sur 3 ans ≤ 85k€	<b>Total</b>	<b>41 276,00</b>	<b>41 276,00</b>	<b>20 974,00</b>	<b>20 974,00</b>	<b>20 974,00</b>	<b>20 974,00</b>	<b>83 224,00</b>	<b>232 060</b>	

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	39 742,00	64,05%
Formation	4 638,00	7,47%
Autres	17 670,00	28,48%
<b>Total</b>	<b>62 050,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	28,20%
EIE formation	3 474,00	5,60%
Emploi tremplin	20 000,00	32,23%
ARSIE	12 000,00	19,34%
AUTRES	9 076,00	14,63%
<b>Total</b>	<b>62 050,00</b>	<b>100,00%</b>

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	20 974,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Dispositif de soutien en faveur des pôles touristiques régionaux	59 000,00 €
2009	ARSIE- Aide à l'investissement	15 600,00 €
2010	Education à l'environnement vers un développement durable	15 000,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	48 534,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>138 134,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001635</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-PLAINE DE VIE-CULTIVONS LA SOLIDARITE-AN2</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>289 110,00 €</b>	<b>7,61 %</b>	22 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		22 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION PLAINE DE VIE  
 Adresse administrative : 42 RUE DU CHEMIN VERT  
95460 EZANVILLE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Simone Plana

Objet : Démarche d'insertion création et gestion d'un jardin développement de toutes actions qui s'y rapportent

Date de publication au JO : 2 avril 1998  
 N° SIRET : 42079681500025

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 28 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le chantier se poursuit en 2011 au 28 janvier. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à cette date.

**Objectifs :**

La Région a déjà apporté son aide à ce chantier, dans le cadre des premiers dispositifs Emplois Insertion Environnement, en 1999, en juin 2007 et en 2008.

Le chantier Cultivons la Solidarité a fait ses preuves, et doit continuer à fonctionner pour permettre à un public de plus en plus exclu de trouver un cadre adapté pour se remettre au travail, acquérir des compétences professionnelles, travailler un projet professionnel et être accompagné dans les démarches administratives. De plus, l'activité de maraîchage selon les techniques biologiques, répond aux besoins de plus en plus pressants des habitants d'Ile de France qui souhaitent se nourrir sagement. La demande est actuellement en phase exponentielle et le chantier propose à environ 200 familles des paniers de légumes biologiques, chaque semaine, ce qui représente 22,4 tonnes de légumes biologique cultivés en 2008. C'est pourquoi l'objectif d'une telle action pour Plaine de Vie et son public est de pérenniser l'emploi d'un encadrant technique, pour répondre aux impératifs de productions importants. Les surfaces cultivables sont semblables à une exploitation agricole ordinaire et donnent des éléments de réalité sur le travail de maraîchage. Par ailleurs cela permet de développer le maraîchage biologique dans le cadre de son adhésion au Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France, de proposer sa production à un réseau d'adhérents de + de 200 familles et de développer des actions annexes dans le cadre du développement durable : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie, sensibilisation des salariés à

l'utilisation de cette eau pour le nettoyage des légumes, outils ou véhicules. Nécessité de sensibiliser les salariés par des actions concrètes, des visites, un voyage au centre de Terre Vivante à Mens (en 2009) enfin de développer la formation et réfléchir à la mise en place de validation partielle de certaines unités de certification, en partenariat avec Chantier Ecole Ile de France, l'AFPA et l'association HALAGE.

### Evaluation du projet année 1

Intitulé	Etat
Bilan et comptes certifiés	Transmis
Rapport annuel d'activité	Transmis
Compte d'emploi de la subvention	na
Compte rendu d'exécution année 1	Transmis
Bilan financier année 1	transmis

#### Commentaire :

24 personnes (2x12) ont été accompagnées sur le chantier. Elles ont permis la récolte et la distribution de paniers à 191 familles en moyenne.

2010 a permis de pérenniser l'orientation environnementale du chantier par les actions suivantes :

- Utilisation au maximum de l'eau de pluie pour arroser
- Techniques culturales biologiques
- Sensibilisation des maraîchers en insertion et des adhérents,
- Développement de la biodiversité (variétés anciennes, espaces sanctuaires...)

Pour 2010, 13 personnes sont sorties, 4 en sorties positives et 9 en autres sorties.

#### Description :

Le projet « Cultivons la Solidarité » implique une réinsertion socioprofessionnelle de 12 maraîchers sous contrat soit 6,85 E.T.P, un maraîchage biologique (3,5 hectares de terrains et 2000 m<sup>2</sup> de tunnels), un réseau d'adhérents (200 adhérents reçoivent, sous forme d'un panier hebdomadaire de légumes livrés sur 6 lieux de dépôts ; la production étant certifiée par Ecocert, organisme habilité).

L'inscription dans le paysage local s'est avérée nécessaire, elle est fondée sur la logique du développement social local grâce à l'ouverture du jardin qui en fait un espace de création de lien social. Parmi les actions menées, il est ainsi possible de citer :

- la création du club C.P.N. « les nénuphars fous » afin de sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de la nature. Il est ouvert aux enfants issus du groupe de soutien scolaire animé par le Secours Catholique, à ceux des familles d'adhérents, ou aux enfants du quartier. Ce club est maintenant géré en partenariat avec l'association Inven'terre, qui propose des actions d'éducation à l'environnement.
- la mise en place de jardins d'animation :
- le jardin pédagogique à Ezanville, destiné à des activités de jardinage
- le jardin botanique à Saint-Brice, destiné aux activités de découverte de la faune-flore,
- la dimension culturelle mise en avant dans le projet intitulé « Ouvrir le jardin à l'Europe et aux échanges transnationaux », avec désormais l'accueil régulier de volontaires européens,
- l'accompagnement dans la mise en œuvre de jardins familiaux, et la création d'une « amicale de jardiniers » sur Ezanville.

#### Moyens mis en œuvre :

12 personnes en emplois insertion sont recrutées.

Un encadrant sera recruté et chargé de l'accompagnement social et professionnel de ces salariés. L'association propose trois parcours d'insertion : le parcours de re-mobilisation s'adressant à des personnes sans emploi depuis longtemps ou rencontrant des difficultés particulières, le parcours de

repérage de compétences, à partir des travaux de nature (je suis capable d'utiliser une tondeuse, je suis donc capable de déplacer un transpalette...), une première pré-qualification aux métiers de nature débouchant sur la formation ou l'emploi direct.

L'association a toujours eu le souci de favoriser la formation des encadrants et des salariés en insertion. Les encadrants bénéficieront de nouvelles connaissances théoriques et professionnelles correspondant aux besoins de la structure, assureront une meilleure organisation de la production des salariés en insertion, amélioreront l'accompagnement dans les situations d'insertion des salariés. Ils seront impliqués dans le projet de la structure en précisant leur rôle dans l'organisation et assureront un accompagnement socioprofessionnel et pré-qualification des salariés en insertion.

Des documents de travail, sous forme de livrets techniques ont été conçus en interne, adaptés au public embauché et directement exploitables sur les terrains. Ces outils de professionnalisation sont donnés à chaque nouvel arrivant et ils servent de support à la formation dispensée en interne par l'encadrement. Chaque salarié se voit remettre une attestation de compétences en fin de contrat, acquise théoriquement par des cours et pratiquement sur les terrains, pouvant servir de base pour une future VAE.

Les personnes en insertion vont bénéficier d'une professionnalisation sur les métiers de nature (théorie et pratique), d'une formation sur le développement durable, sur la sécurité au travail avec un moniteur SST, en partenariat avec la MSA, un éveil sur d'autres intérêts par la découverte (lors des visites et des voyages d'étude), d'une autonomisation (formations sur la gestion de son argent, sur la santé, l'hygiène, une reconnaissance des acquis par l'expérience (module de 13 demi-journées), la remise à niveau en math et français),

Formation théorique et pratique en interne pour les salariés en insertion, sur 3 ans 300h

Formation ETAIE (Encadrant Technique d'Activité par l'Insertion Economique) sur 2010/2011 400 h

La demande de financement porte sur l'investissement, un poste d'encadrement sous la forme d'une reconduction d'un poste existant et le financement de la formation. Le calcul de la subvention au titre de l'année 1 se détaille comme suit :

La demande de financement porte sur l'investissement, l'encadrement et le financement de la formation. Le calcul de la subvention au titre du dispositif EIE se détaille comme suit sur trois ans :

**Intérêt régional** : Le projet se déroule en respectant les critères environnementaux. A ce titre il participe de l'intérêt régional.

**Localisation géographique** : REGION ILE DE FRANCE

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

	Libellé	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL		
		Demande	Subvention Région	Demande	Subvention Région	Demande	Subvention Région	Subvention Région	Coût total projet (€)	% coût total
< à 30% du montant du projet Plafond de 50 000 €	Investissement (Petits matériels)	3 488,00	3 488,00					<b>3 488,00</b>		1
Aide forfaitaire 17,500 €	Encadrant	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	<b>52 500,00</b>		15,7
< 30% coût total du projet	Formation	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	2 700,00	2 700,00	<b>7 200,00</b>		2,15
Total du projet sur 3 ans < 85 k€	Total	20 988,00	<b>20 988,00</b>	22 000,00	<b>22 000,00</b>	20 200,00	<b>20 200,00</b>	<b>63 188,00</b>	334 762	

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	21 920,00	7,58%
Services extérieurs	6 336,00	2,19%
Autres services	9 700,00	3,36%
impôts	1 000,00	0,35%
Personnel	244 154,00	84,45%
Formation	6 000,00	2,08%
Total	289 110,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	6,05%
EIE formation	4 500,00	1,56%
ventes	85 200,00	29,47%
Autres subventions	170 410,00	58,94%
Autres produits	11 500,00	3,98%
Total	289 110,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	22 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aide au maintien à l'agriculture biologique (ARMAB)	1 966,58 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	27 688,00 €
2010	Emplois insertion Environnement ( EIE). 1998-2009	15 975,00 €
	Montant total	45 629,58 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001656</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-APTIMA-APTIPRIX-AN 2</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>556 313,00 €</b>	<b>3,58 %</b>	19 900,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		19 900,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOC APTIMA  
 Adresse administrative : 12 RUE DES CLOSEAUX  
78200 MANTES LA JOLIE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : M.Dalencourt Alain  
 Objet : Mener une action socio éducative auprès des jeunes et des adultes en difficultés ; permettre l'insertion professionnelle  
 Date de publication au JO : 20 septembre 2008  
 N° SIRET : 32673881200022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 janvier 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet se poursuit au 28 janvier 2011. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à partir de cette date.

**Objectifs :**

En lançant la création de l'activité Ressourcerie sur le territoire du Mantois, APTIMA répond à des préoccupations environnementales mais aussi économiques et sociales puisque l'objectif poursuivi est triple :

- rechercher une solution pour la valorisation des encombrants et la réduction des déchets,
- créer des postes en insertion permettant d'accueillir des salariés sur une activité tout en étant accompagnés pour la construction de leur projet professionnel et pour la résolution de leurs difficultés sociales qui constituent autant de freins à l'embauche,
- Poursuivre le rôle d'utilité sociale en proposant des biens d'équipement à bas prix.

**Evaluation du projet année 1**

Intitulé	Etat
Bilan et comptes certifiés	Transmis
Rapport annuel d'activité	Transmis
Compte d'emploi de la subvention	na
Compte rendu d'exécution année 1	Transmis
Bilan financier année 1	transmis

### Commentaire :

28 (2x14) salariés ont été mises en situation de travail. 16 avait un niveau de qualification Vbis et VI, 8 de niveau V et 4 de niveau IV.

Les salariés ont assuré la collecte, le tri, le recyclage des objets collectés. Les ateliers mobilier et vélo permettent aux salariés de développer des compétences de rénovation de meubles et de réparation de vélos (récupération de pièces, remontage, entretien...).

68% des salariés ont quitté le chantier en sortie dynamique : 24% en emploi durable (CDI et CIE), 38% en sorties positives (formation, CDDI) et 38% en autres sorties (recherche d'emploi).

### Description :

Le chantier d'insertion de la Ressourcerie Apti'prix est fondé sur l'activité, ayant pour finalité de développer les compétences et aptitudes de leurs salariés. Il participe pleinement à un processus de revalorisation de la personne vis-à-vis d'elle-même et de son entourage.

Outil d'insertion de publics en difficulté, le chantier d'insertion de la Ressourcerie Apti'prix associe pédagogie et production par une mise en situation de travail sur un véritable chantier qui s'organise autour de 4 fonctions: la collecte, la valorisation, la revente, la sensibilisation.

Ce financement fait suite à celui accordé en 2007 pour ce même chantier et autorise un développement de l'activité économique et d'insertion de la ressourcerie.

### Moyens mis en œuvre :

L'association souhaite recruter 14 personnes en insertion qui seront chargées : de collecter (trier et récupérer les objets encombrants, appareils électroménagers...), de valoriser (démantèlement des objets et organiseront le recyclage matière vers les filières adaptées), revendre des objets ou bien encore assumer une fonction de sensibilisation à l'environnement auprès de la clientèle.

Ces postes sont ouverts à des bénéficiaires du RSA (ces contrats d'avenir représentent l'ensemble de l'effectif en insertion, ce qui correspond aux exigences du Conseil Général, principal financeur de l'atelier chantier d'insertion).

L'encadrant sera chargé du suivi de l'accompagnement social et professionnel, de l'encadrement technique et pédagogique.

La formation est nécessaire au parcours d'insertion vers l'emploi. La Ressourcerie Apti'prix va proposer plusieurs types de formations visant l'aide au retour à l'emploi, tel qu'une remise à niveau en français et calcul, un accompagnement adapté au projet professionnel des salariés, des modules spécifiques sur la sécurité et le cadre réglementaire des activités du déchet, des formations sur la "Sécurité incendie", "Sauveteur Secouriste du travail", sur les « Gestes et Postures, et sur les règles de vie de l'entreprise.

Ces formations seront dispensées par des prestataires extérieurs qui ont fait l'objet d'une attestation de formation ou d'un certificat de formation pour chaque salarié présent (une liste d'émargement est mise en place pour chaque formation).

Calendrier prévisionnel

FORMATION PERIODE	NOMBRE DE SALARIES	
- APP/ Accès compétences clés	3H hebdomadaire	14
- Modules spécifiques	1 formation par semestre	14
Sécurité incendie		
Sauveteur secouriste du travail		

Gestes et postures 1 formation dans l'année 14  
Modules d'accompagnement au projet professionnel 3H hebdomadaire 14

**Intérêt régional :**

L'objectif du projet est bien de préserver les ressources et les milieux naturels en réduisant les volumes des déchets, améliorer leur valorisation, sensibiliser les salariés, les usagers et les clients sur l'environnement.

Inscrite dans l'objectif majeur de détourner le maximum de tonnages de la mise en décharge ou de l'incinération, et de préserver ainsi les ressources naturelles, la Ressourcerie met en œuvre des modes de collecte qui permettent de valoriser les déchets par le réemploi. Ainsi, elle gère un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. A ce titre, son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire. L'une des autres fonctions de la Ressourcerie est l'éducation à l'environnement. Cette démarche Eco-citoyenne, qui est de sensibiliser le grand public et les collectivités locales aux enjeux de la réduction des déchets, est mise en œuvre en participant à des actions sur différents temps forts nationaux ou régionaux, la semaine de Réduction des Déchets, la semaine du Développement Durable et la participation à des manifestations locales,

**Public(s) cible(s) :** Public en insertion de niveau V ou inférieur

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

	Libelle	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL		
		Demande (en €)	subvention région (en €)	demande (en €)	subvention région (en €)	demande de l'association (en €)	subvention région (en €)	subvention région (en €)	Montant du projet ('en €)	Taux de subvention %
< à 30% du montant total du projet Plafond de 50 000 €	Investissement (petits matériels)	6 400,00	6 400,00					<b>6 400,00</b>		0,4
Aide forfaitaire 17 500 €	Encadrant	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	<b>52 500,00</b>		3,46
< 30% coût total du projet	Formation	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	<b>7 200,00</b>		0,47
Total EIE sur 3 ans ≤ 85k€	<b>Total</b>	<b>26 300,00</b>	<b>26 300,00</b>	<b>19 900,00</b>	<b>19 900,00</b>	<b>19 900,00</b>	<b>19 900,00</b>	<b>66 100,00</b>	<b>1 516 629,00</b>	

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ACHAT	20 800,00	3,74%
Sercices extérieurs	67 530,00	12,14%
autres services externes	19 920,00	3,58%
Impot et taxes	14 647,00	2,63%
Salaires et charges	385 796,00	69,35%
Charges de gestion courante	25 800,00	4,64%
dotation amortissement	20 300,00	3,65%
charges sur services extérieurs	1 520,00	0,27%
<b>Total</b>	<b>556 313,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	3,15%
EIE formation	2 400,00	0,43%
ET Insertion	2 800,00	0,50%
ETAT	231 857,00	41,68%
Consei Général du Val d'Oise	173 389,00	31,17%
FSE	128 367,00	23,07%
<b>Total</b>	<b>556 313,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	19 900,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Divers Dispositifs en investissement	16 298,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	10 535,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	26 300,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>53 133,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001657</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-PIJE-ADSEA-PARC CHAPU-AN2</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>127 000,00 €</b>	<b>4,72 %</b>	6 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		6 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ADSEA 77 ASSOCIATION  
DEPARTEMENTALE DE SAUVEGARDE DE  
L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

Adresse administrative : 2 BIS RUE SAINT-LOUIS  
77000 MELUN

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LE GAL Yves, Président

Objet : L'association ADSEA 77 a pour but d'apporter une aide aux enfants, aux adolescents et aux adultes, handicapés ou en difficulté sociale.

Date de publication au JO : 21 janvier 1945

N° SIRET : 77570421600016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet se poursuit en année 2 au 28 janvier 2011. Il est nécessaire de pouvoir prendre en compte les dépenses à partir de cette date.

**Objectifs :**

Le Chantier Aménagement d'Espaces Naturels Parc Chapu a démarré le 18 septembre 2006, dans le cadre d'une convention triennale avec la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine. Le Parc Chapu, d'une superficie de 10 ha, racheté par la municipalité en 1998, fait l'objet d'un ambitieux programme de réhabilitation en vue d'ouverture au public, commencé partiellement dès avril 2007. Ce projet de plusieurs années doit permettre de réhabiliter les perspectives paysagères sur les coteaux du Val de Seine, de créer des espaces à thèmes (vignes, roseraie, verger, jardin de plantes vivaces, rocailles, plantation de bambous, aires de jeux pour les enfants...) reliés par un parcours pédagogique.

**Bilan Année 1**

## **Nombre de personnes en insertion**

Le chantier du Parc Chapu est conventionné pour 10 postes en Contrat Unique D'insertion – 26h / semaine.

Sur l'année 2010, 17 personnes ont été salariées du chantier :

- 11 ont été recrutées au cours de l'année
- 15 étaient allocataires du RSA.
- 13 hommes et 4 femmes
- 6 jeunes de moins de 26 ans

## **La production**

Sur l'ensemble des chantiers d'insertion, **la volonté est de permettre une mise en situation réelle de production, avec des enjeux de délais et de qualité qui permettent de :**

- Confronter les salariés aux conditions réelles du monde du travail
- Renforcer les compétences des salariés ou leur permettre d'en acquérir de nouvelles
- Faire des rappels sur le respect des horaires de travail
- Faire des rappels sur les règles de vie collective

Sur le chantier du Parc Chapu la production 2010 a principalement porté sur :

- Débroussaillage des parties ouvertes et non ouvertes au public,
- Soufflage des feuilles des allées,
- Mise en tas des branches tombées au sol suite à l'élagage,
- Bucheronnage (débitage, fente et remontée du bois en zone de stockage),
- Enlèvement des lierres grim pant sur les arbres et des rejets,
- Nettoyage le long de la propriété communale,
- Débroussaillage de la partie se trouvant sur le coteau,
- Pose d'une clôture provisoire le long de la propriété communale se trouvant sur le quai de Seine pour des raisons de sécurité (200 m),
- Intervention sur la voie publique (trottoir le long de la clôture) du parc pour débroussailler les ronces avant le passage des maçons,
- Ouverture d'un trou afin de permettre la réparation d'une fuite d'eau sur une bouche incongelable et fermeture après réparation et essai,
- Entretien et tontes des petites prairies dans le cadre de la formation,
- Entretien et formation sur le tracteur agricole et l'outillage thermique,
- Maintenance sur les bungalows de chantier et du local technique de la mairie suite aux 2 cambriolages en 2010.

Un détecteur de métaux a été acheté. En effet, le parc Chapu étant un parc resté de nombreuses années sans entretien depuis la fin de la guerre, il est nécessaire de pouvoir sonder le sol avant tous travaux importants sur la zone.

## **Formation**

Des salariés des chantiers entretien d'espaces naturels de Sénart et Chapu ont passé les tests d'évaluation fin novembre pour suivre un module "entretien d'un espace vert ornemental" de la formation d'Ouvrier du

paysage au Logis Formation en vue de préparer à l'obtention d'un titre professionnel de niveau 5. Ils ont commencé la formation en janvier 2011.

### **Evénements marquants :**

PIJE a pu présenter les actions qu'il mène au cours d'une manifestation organisées par le **RESE**.

### **Description :**

L'intervention du chantier porte sur les travaux d'aménagement et d'entretien d'espaces naturels, des travaux d'espaces verts et de parc public, et la mise en valeur des perspectives de coteaux : remise en état de prairie naturelle à l'entrée du parc (débroussaillage, nettoyage, engazonnement), traitement des zones boisées (coupe d'éclaircie, débroussaillage, fauchage), tonte des parties engazonnées. Le Chantier accueille en permanence 10 personnes en insertion orientées et suivies dans le cadre du PLIE Melun-Val-de-Seine.

Le parc est entouré d'un mur en pierres, restauré aussi dans le cadre d'un chantier d'insertion réalisé par un organisme partenaire. Il a une superficie de 10 hectares, racheté par la municipalité en 1998, fait l'objet d'un ambitieux programme de restauration et d'aménagement sur plusieurs années à des fins d'ouverture au public. Ce programme doit permettre de réhabiliter les perspectives paysagères sur les coteaux du Val de Seine, de créer des espaces à thèmes (vignes, roseraie, verger, jardin de plantes vivaces, rocaille, plantations de bambous, aires de jeux pour les enfants, parcours pédagogiques).

Le chantier d'insertion intervient depuis septembre 2006 ; deux zones ont déjà fait l'objet d'une ouverture au public depuis juin 2007. L'intervention des équipes porte sur des travaux de mise en œuvre et d'aménagement d'espaces verts et de parc public et à la mise en valeur des perspectives paysagères.

### Tâches précises effectuées :

Les tâches relèvent de l'aménagement des espaces naturels et de l'entretien d'espaces verts : débroussaillage, fauchage, stockage des déchets, taille douce des arbustes et arbres existants, bûcheronnage, mise en stères, préparation et nettoyage de zones non boisées, engazonnement, plantations, tonte des parties engazonnées, ramassage de feuilles,...

L'aménagement est différencié selon les plans établis par un architecte du paysage : prairie engazonnée, prairie naturelle, espaces de bambous, espaces de massifs, etc.

### Donneur d'ordre

Le chantier intervient dans le cadre d'une convention triennale avec la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine (maîtrise d'ouvrage) et avec les Services Techniques Voirie Espaces Verts de la Municipalité du Mée-sur-Seine (maîtrise d'ouvrage déléguée). Cette convention vient d'être renouvelée pour trois années supplémentaires.

### **Moyens mis en œuvre :**

10 postes seront créés. L'entrée sur le chantier fait suite aux propositions de nos prescripteurs ; les critères d'orientation sont de deux ordres : situation administrative et projet de parcours professionnel.

Les conventions avec le Conseil général imposent un nombre minimum de bénéficiaires du RSA (auparavant RMI, API,). Ils s'agit de personnes en majorité de faible niveau de formation initiale, nombreux sont en difficultés linguistiques, peu possèdent le permis de conduire. Certains ont peu d'expérience professionnelle et cumulent des handicaps sociaux, psychologiques et médicaux. Chaque année, des réorientations santé ou vers la Maison du Handicap sont faites en vue d'une reconnaissance travailleur handicapé, entrée ESAT ou mise en œuvre de soins.

Un encadrant technique d'activité d'insertion sera recruté et sera chargé de l'encadrement des salariés en insertion, de former les salariés en situation de production, d'organiser et suivre la production et de se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement socio-professionnel.

Les formations délivrées sont de plusieurs ordres en fonction du projet professionnel de la personne recrutée, de ses besoins par rapport aux compétences acquises et manquantes. Il s'agit de formation concernant la connaissance du matériel et de son utilisation, la sécurité sur le chantier, le module « Sauveteur Secouriste du Travail », la mise à niveau linguistique, lutte contre l'illettrisme, la préparation du

code de la route, la préparation du permis de conduire, les techniques de l'aménagement paysager, les techniques du forestage et bûcheronnage, la gestion des déchets et selon les demandes des salariés.

Certifications préparées :

SST (sauveteur secouriste du travail)

Permis de conduire B par notre propre auto-école

Unités de certification de CAPA, BEPA selon en lien avec Agrion et CFPPA

Méthode de délivrance des formations

Les formations en situation de production et sur le site du chantier sont privilégiées lorsque cela est possible. Les formations linguistiques et certains cours de code sont délivrés dans la salle de formation d'un des bungalows installés sur le parc. D'autres cours de code sont délivrés à l'auto-école, les cours de conduite en voiture ou sur simulateur. Les formations à la sécurité, à l'utilisation et entretien du matériel sont délivrées dans l'atelier de rangement.

### Intérêt régional :

C'est dans le domaine de la « Gestion des ressources naturelles » et de la « Biodiversité » que les actions ont le plus d'impact. Dans un premier temps les équipes sont intervenues pour une mise en sécurité des lieux, une sélection des arbres en bonne santé, un traitement sanitaire des espèces malades, la mise en valeur des arbres remarquables et leur protection. Par exemple, un Ginko Bilbao, de très gros diamètre, très ancien est en bonne santé sanitaire. La protection de ces arbres, la continuité du traitement sanitaire des arbres malades concerneront les tilleuls, acacias, chênes, marronniers, hêtres...

Le maintien d'une diversité dans les espèces végétales, leur sélection et leur traitement permet une présence renforcée des espèces animales. Ainsi, la réhabilitation des noisetiers a permis la sauvegarde des écureuils roux, espèce protégée car en voie de disparition au bénéfice des écureuils gris. Le repeuplement est réussi et les écureuils roux sont réinstallés en nombre important.

Outre cette réintroduction de la faune, l'entretien du parc permet de la protéger.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

	Libellé	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL	Coût total projet (€)	% coût total projet
		Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Subvention Région (en €)		
< à 30% du montant du projet Plafond de 50 000 €	Investissement (Petits matériels)	9 000,00	9 000,00					<b>9 000,00</b>		2,3
Aide forfaitaire 17,500 €	Encadrant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		0
< 30% coût total du projet	Formation	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	<b>18 000,00</b>		4,6
Total EIE sur 3 ans ≤85 k€	<b>Total</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>390 000</b>	

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
ENCADRANT	37 308,00	29,38%
Formation	20 000,00	15,75%
Accompagnement socio professionnel	48 692,00	38,34%
Achats	10 000,00	7,87%
Services extérieurs	11 000,00	8,66%
Total	127 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
EIE formation	6 000,00	4,72%
ET Insertion	6 000,00	4,72%
ET Année5	15 000,00	11,81%
ETAT	9 000,00	7,09%
Conseil Général (77)	40 000,00	31,50%
Communauté d'agglomération	40 000,00	31,50%
OPCA	5 000,00	3,94%
Fonds expérimentation jeunesse	3 000,00	2,36%
Participation permis B	3 000,00	2,36%
Total	127 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>	
<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2011	6 000,00 €
<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>	

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	15 000,00 €
2009	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	9 600,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	65 000,00 €
2010	ARSIE- Aide à l'investissement	38 000,00 €
2010	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	9 600,00 €
	Montant total	137 200,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001660</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-POTAGER DU TELEGRAPHE-CHEMINS RURAUX ET FORESTIERS-AN2</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>229 982,00 €</b>	<b>7,61 %</b>	17 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		17 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : POTAGERS DU TELEGRAPHE LES  
 Adresse administrative : Chemin du Larris AV DU 8 MAI 1945  
 91150 ETAMPES  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur JALENQUES Bruno  
 Objet : Développer des actions d'insertion par l'activité économique centrées sur des activités de production commercialisation et services dans les secteurs de l'agriculture et environnement accueil des demandeurs d'emploi et aide à l'insertion professionnelle

Date de publication au JO : 12 janvier 2007

N° SIRET : 49864436800017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 28 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet se poursuit en année 2 à partir du 28 janvier 2011. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à partir de cette date.

**Objectifs :**

Le chantier d'insertion « les Potagers du Télégraphe » est situé sur le territoire semi-rural du Sud-Essonne et, dès sa création, il s'est préoccupé des pratiques environnementales. L'activité du chantier consiste depuis 2002 en une production de paniers de légumes en culture naturelle dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Ce nouveau chantier d'insertion aura comme support d'insertion la réhabilitation des espaces naturels et forestiers du Sud Essonne et s'organisera autour d'une équipe de 8 salariés en insertion.

**Evaluation du projet année 1**

Intitulé	Etat
Bilan et comptes certifiés	Transmis
Rapport annuel d'activité	Transmis
Compte d'emploi de la subvention	na
Compte rendu d'exécution année 1	Transmis
Bilan financier année 1	transmis

### Commentaire :

En 2010, 13 salariés (2 femmes et 11 hommes) d'une moyenne d'âge de 31 ans ont transités par ce chantier. Malgré de nombreuses contraintes (vandalisme, vols, opposition), 95% des 15 Kms énoncé ont été réalisés, 350 arbres ont été abattus pour mettre en sécurité les sentiers.

Au total c'est plus de 300 stères de bois débardés et revalorisé en bois de chauffe, 300 m3 de broyés valorisé en paillage des massifs communaux et des sentes et 200 Kg de déchets collectés visant une dépollution visible.

Des périodes d'immersions en entreprise ont été mises en place pour permettre aux salariés de découvrir le monde professionnel. In fine, ce travail a aboutit au placement d'un salarié pour une période de quinze jours dans une entreprise d'élagage du sud Essonne.

Sur 6 personnes en sont sorties 2 sont en sorties emploi durable et 1 en formation diplômante.

### Description :

Les types de travaux qui seront réalisés sont les suivants :

- Tâches de type forestier : défrichage, dessouchage, débroussaillage,
- Reprise de tracés anciens : réhabilitation et/ou aménagement des sentiers,
- Aménagement de l'environnement pour les promeneurs dans le respect de l'espace forestier (pose de bancs en bois, de panneaux indicateurs, signalisation des chemins, aménagements spécifiques à l'entrée de certains chemins).
- Mise en valeur des espèces existantes dans l'écosystème.

Dans le cadre de ce nouveau chantier, l'engagement de la structure sur l'environnement s'organise autour de 3 enjeux :

- la mise en œuvre sur le terrain de pratiques respectant l'environnement,
- la formation des personnes en insertion à ces pratiques,
- la mise en place d'actions pédagogiques auprès du grand public.

Les salariés en insertion seront employés sur des postes d'« Ouvriers en Entretien de l'Espace Naturel ». Les missions principales du poste seront d'assurer le balisage et l'ouverture des sentes ou leur réhabilitation, ainsi que le nettoyage du site dans le respect des consignes données et des règles de sécurité. Les salariés travailleront au contact de la nature et dans le respect de celle-ci et t pourront être amené(e) à travailler aux abords de rivières et sur les rivières.

### Moyens mis en œuvre :

Nombre de postes créés : 8 postes et 3 encadrants

Les 8 personnes en insertion recrutées sont des personnes à faible niveau de qualification V ou V bis ainsi que des bénéficiaires du RSA.

Les encadrants seront chargés d'un accompagnement social et en particulier le cadre technique en matière de travaux forestiers, pratiques environnementales, et sociales. A travers le travail, il permettra aux salariés d'acquérir des compétences techniques, professionnelles et comportementales (ponctualité, respect des consignes, de la hiérarchie etc.) qui les aideront à gagner en confiance et assurance.

Ces compétences peuvent tout à fait se valoriser sur le marché du travail, directement pour les personnes

ayant le projet de continuer dans le jardinage ou indirectement, si l'emploi visé est différent.

#### Formation

L'enjeu du chantier d'insertion étant d'offrir un emploi transitoire à des personnes éloignées de l'emploi afin de permettre leur réinsertion sociale et professionnelle, le cycle de formation privilégié est une alternance entre le terrain et la formation. Elle est axée sur les questions environnementales telles que les étapes de cycle de vie des produits, la biodiversité et de son environnement, et le respect des règles de sécurité.

Cette formation est dispensée pendant le temps de travail. Le temps consacré est évalué à 1/3 des heures effectives travaillées soit environ 325 heures annuelles.

De plus une formation qualifiante est assurée, il s'agit de compléter la formation en situation de travail par la préparation de deux unités capitalisables UC7 et UC12 du CAPA Entretien des Espaces Ruraux. Ces formations seront dispensées par le CFPPA de Brie Comte Robert. La validation de l'UC7 sera réalisée par les pompiers. Après une première validation d'un ou plusieurs UC, les bénéficiaires ont deux ans pour valider éventuellement les autres domaines de compétences et obtenir ainsi le titre « CAPA Entretien de l'Espace Rural ». Chaque domaine de compétence fait l'objet d'une validation à travers des Objectifs Terminaux d'Intégration (OTI) élaborés pour chaque Unité Capitalisable (UC).

#### Calendrier des formations

La formation en situation de travail a lieu au quotidien et représente environ 30% du temps de travail.

Le volume d'heures de la formation en vue de l'obtention de l'UC 12 sera de 120 heures réparties sur 4 mois à raison de 2 jours consécutifs tous les 15 jours. La formation débutera en février pour se terminer par le passage de l'UC12 en juin. Le choix d'une relative concentration de la formation nous permet d'envisager de présenter le maximum de bénéficiaires à la validation des UC.

#### Intérêt régional :

Ce projet permet une meilleure gestion des ressources naturelles en utilisant des matériaux et matières premières portant un label environnement, un plus grand respect de l'environnement par l'utilisation de consommables biodégradables tels que: l'huile de chaîne bio pour tronçonneuse, nettoyant universel biodégradable et sans phosphate, huile de moteur 2 temps à faible teneur en polluants, un broyeur avec régulateur qui évite d'utiliser la machine en pleine puissance. Il favorise la gestion des déchets verts et compostage, une meilleure valorisation des déchets verts en broyant les troncs et les branches pour garnir les différents sentiers pédestres. Il valorise du bois coupé en bois de chauffe.

En matière de biodiversité, le cadre de la nature est conservé et celle-ci se développe dans un environnement où la biodiversité est respectée, création de niches végétales pour faune en milieu nature, valorisation des différentes essences forestières en préservant le milieu naturel, dégagement des ronces et plantes grimpantes menaçant la vie des arbres, déblayage des éventuels déchets de toutes natures (sacs plastiques, verres, ferrailles, etc.). Aucune utilisation de produit chimique ni de feu.

Un ingénieur paysagiste bénévole va contribuer à aménager l'espace par une étude de l'implantation des aires de lieux de rencontre et de repos

Concernant la pollution et les nuisances, les produits chimiques et fluides sont conformes aux réglementations en vigueur.

Sur l'éco -citoyenneté, les règles de sécurité sur le chantier sont respectés par l'information, sensibilisation et formation sur les règles de sécurité MSA (Mise en place et utilisation de cabine de toilette sèche, nettoyage du matériel avec du sable et entretien avec des produits naturels)

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Libellé	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL			
	Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Demande (en €)	Subvention Région (en €)	Subvention Région (en €)	Coût total projet (€)	% coût total	
< à 30% du montant du projet Plafond de 50 000 €	Investissement (Petits matériels)	25 072,00	25 072,00					25 072,00		3,4
Aide forfaitaire 17,500 €	Encadrement	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	52 500,00		7,22
< 30% coût total du projet	Formation									0
Total EIE sur 3 ans ≤ 85 k€	Total	42572	42 572,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00	77 572	726 700	

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	6 615,00	2,88%
Charges externes	32 031,00	13,93%
Salaires et charges	166 977,00	72,60%
Formation	6 572,00	2,86%
autres services externes	17 787,00	7,73%
Total	229 982,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	7,61%
ET Insertion	8 000,00	3,48%
ETAT	98 500,00	42,83%
Conseil Général (91)	51 905,00	22,57%
Prestations pour communes	44 000,00	19,13%
PLIE	10 077,00	4,38%
Total	229 982,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	17 500,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	42 572,00 €
	Montant total	42 572,00 €

## **ANNEXE 3 A LA DELIBERATION**

### **Fiches descriptives des nouveaux projets**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001665</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-AGOIE-GARE DE PONTOISE-AN1</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>130 021,00 €</b>	<b>13,46 %</b>	17 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>17 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AGOIE ASS POUR GESTION OUTILS  
INSERT ECONOMIQUE

Adresse administrative : 170 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Michel Dubois

Objet : Gérer et développer l'entreprise d'insertion ADJA accueillant des jeunes et jeunes adultes proposés et accompagnés sur le plan éducatif et social participer à toutes actions de recherche et de réflexion concernant les outils de l'insertion sociale et professionnelles des jeunes en difficultés

Date de publication au JO : 21 avril 1994

N° SIRET : 40064434000020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le chantier a démarré début décembre 2010. Il est nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à cette date. Par ailleurs, le dossier a été déposé au cours du mois de mars 2010.

**Objectifs :**

Il s'agit d'un nouveau chantier d'insertion, avec 6 postes de salariés en insertion. Pour assurer l'accompagnement professionnel de ces nouveaux salariés, en interne, l'association envisage d'augmenter le temps de travail de la chargée d'accompagnement professionnel, de 14h à 21 heures par semaine, soit 7 heures par semaine dédiées à ce chantier d'insertion.

La chargée d'accompagnement professionnel recevra les salariés en entretien individuel, dès le début du chantier d'insertion, au rythme qui convient à chacun (d'une fois par semaine à une fois par mois). Ces entretiens servent à la définition du projet professionnel, l'élaboration du CV, la préparation de candidatures, la simulation d'entretien de recrutement, la recherche d'employeurs potentiels ou de

formations, l'orientation et l'accompagnement à des journées porte ouverte, des salons de l'emploi, des journées de recrutement, etc.

La chargée d'accompagnement professionnel peut également organiser des visites collectives (de chantiers, d'entreprises, de salons de l'emploi...).

Dans son travail, la chargée d'accompagnement professionnel s'appuie sur un réseau de partenaires : Missions Locales, Pôle Emploi, ABC Formation, Incite Formation, La Montagne Vivra, ESSIVAM, le CREPI, la Fondation Placoplâtre, IP-Formation, etc.

Le chantier d'insertion est un outil privilégié pour identifier l'ensemble des difficultés rencontrées par chaque salarié en insertion. Même pour ceux qui ont du mal à exprimer leurs problèmes, l'attention portée aux comportements de chacun et la mise en confiance progressive favorisent leur repérage. L'ensemble de l'équipe (coordinatrice, encadrant technique, chargée d'accompagnement professionnel) est mobilisée pour cela. Ensuite, des démarches d'orientation et d'accompagnement sont engagées conjointement par l'AGOIE et ses partenaires, au premier rang desquels les référents de chaque salarié (éducateur de prévention spécialisée, conseiller de Mission Locale...) pour tenter de résoudre les difficultés.

Un comité de suivi, se réunissant environ toutes les trois semaines, permettra de faire le point sur le parcours de chaque salarié, d'échanger sur les problématiques rencontrées, de faire émerger des propositions et de prendre des décisions pour avancer.

Enfin, AGOIE est dotée du logiciel Léa (Logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement), mis au point par Chantier-école et spécifique aux chantiers d'insertion, qui permet d'enregistrer toutes les données et les informations nécessaires à l'accompagnement de chaque salarié en insertion.

#### **Description :**

Le chantier d'insertion prévoit de privilégier le débroussaillage manuel, sur les différentes zones du site d'intervention.

Sur la zone de la grande friche, envahie par endroits par une espèce invasive, la renouée du Japon, l'association souhaite expérimenter une technique d'éradication n'appelant pas l'usage de produits chimiques. Cette technique consiste à dessoucher manuellement les plants de renouée du Japon et de bâcher les zones de terrain mises à nu, afin d'asphyxier les résidus de plantes restant dans le sol et éviter tout risque de reprise. Le bâchage reste en place pendant un an.

Sur d'autres zones de la friche, elle prévoit d'enrichir le sol avec un compost réalisé à partir de matériaux de récupération (carton, etc.). C'est la technique dite de la "lasagne". Le compost restera en place pendant un an. Ces matériaux seront récupérés auprès de l'entreprise d'insertion ADJA, qui partage des locaux à Montigny-lès-Cormeilles, et qui réalise des travaux de façonnage.

Pour les travaux de création, de plantation, des plantes nécessitant peu d'entretien et relativement résistantes à la sécheresse seront sélectionnées : pelouse "rustique" à base d'un mélange de graminées à faible pousse et résistantes à la sécheresse, plantes de type méditerranéen (lavande, thym, romarin), rosier grimpant, etc.

Le chantier se déroulant sur le site de la Gare de Pontoise, les salariés pourront se rendre facilement sur le lieu de travail par les transports en commun.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Le poste à pourvoir est un poste d'encadrant technique d'un chantier d'insertion d'entretien et de création d'espaces verts, employant 6 salariés en insertion. Sous la responsabilité de la coordinatrice, l'encadrant technique aura pour mission de :

- concevoir et diriger les travaux d'entretien et de création d'espaces verts, en lien avec la SNCF, destinataire des travaux, et les éventuels partenaires opérationnels (sous-traitants...) ;
- former les salariés en insertion aux gestes, techniques, maniement des outils, nécessaires à la réalisation des travaux ;
- donner les consignes de travail et suivre la réalisation des travaux ;
- veiller à l'hygiène et à la sécurité ;
- veiller à la qualité des travaux et au respect des délais impartis ;
- veiller au respect de l'environnement, suivant les critères définis dans le projet.

Niveau de qualification requis

- Formation ou expérience professionnelle en entretien et création d'espaces verts.
- Niveau bac, bac pro ou équivalent.

Formation :

Types de formations prévues :

Méthode de délivrance des formations

Personne délivrant les formations (CV, expérience...)

Calendrier prévisionnel

Formation SST (sauveteur secouriste du travail), délivrée en externe par l'organisme Chantier-école Ile-de-France.

Formation pratique liée aux travaux à réaliser sur le chantier d'insertion (identification des espèces, technique du bâchage, technique du compost, techniques de plantation, sécurité, etc.), sur site, à raison d'une journée par mois environ, délivrée par un formateur venant d'un organisme extérieur (des contacts sont en cours avec plusieurs organismes de formation : Invent'erre, IDEMU...).

Des attestations de formation seront délivrées.

#### Intérêt régional :

Les techniques utilisées respectent l'environnement. Par ailleurs l'activité d'insertion contribue à développer l'écorégion sur sa dimension sociale.

**Public(s) cible(s) :** Public en insertion : niveau V ou inférieurs

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Montant de financement demandé

Nature du financement	Année1	%	Année2	%	Année3	%	Total	%
Aide de base, investissement								
Aide de base, Encadrement	17500	33.33	17500	33.33	17500	33.33	52500	100
Aide de base, Formation								
Chargé de développement								
AQE								
Total	17500	33.33	17500	33.33	17500	33.33	52500	100

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	106 590,00	81,98%
Achats	11 648,00	8,96%
Services extérieurs	8 845,00	6,80%
Impot et taxes	2 938,00	2,26%
Total	130 021,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	13,46%
ET Insertion	11 100,00	8,54%
ETAT	99 346,00	76,41%
Conseil Général (95)	2 075,00	1,60%
Total	130 021,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	17 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	26 500,00 €
	Montant total	26 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10005978</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-ETUDES ET CHANTIERS IDF- AMELIORATION DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE 1ERE ANNEE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>18 538,00 €</b>	<b>40,46 %</b>	7 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>7 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ETUDES ET CHANTIERS EN IDF  
 Adresse administrative : 10 PL JULES VALLES  
91000 EVRY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Patrice Nicolas  
 Objet : Insertion  
 Date de publication au JO : 23 janvier 2001  
 N° SIRET : 44066204700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : oui, car le dossier a été déposé le 9/12/2009 et n'a pu être proposé en 2010. Il a démarré finalement au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**Objectifs :**

Trois axes d'amélioration seront suivis :

1- Améliorer l'empreinte écologique de l'association : un diagnostic des flux (eau, énergie, déchets, transports, fournitures produits et matériels utilisés sur les chantiers) sera réalisé et les mesures adéquates afin de réduire les consommations d'eau, de chauffage, d'électricité, d'utiliser des produits et fournitures dont la fabrication et l'impact de leur utilisation est plus respectueuse de l'environnement seront mises en place.

2- Formation et éducation à l'environnement : les salariés en insertion, les permanents, les ecogestes sur les chantiers et dans les bureaux. Pour cela les outils pédagogiques existants acquis et seront adaptés aux publics si nécessaire.

3- Le développement de la mobilité douce : un chantier d'insertion de récupération, de recyclage et de réparation de bicyclettes fait partie de l'activité de l'association. Elle propose de permettre à chaque salarié en insertion et jeune volontaire d'avoir une bicyclette à tarif très préférentiel où de venir soi-même préparer

un vélo et de pouvoir apprendre à circuler à bicyclette pour ceux qui ont quelques difficultés.

### Description :

#### Axe 1 :

Une diminution de la consommation et des factures d'eau et d'électricité de 20%.

50% des fournitures sont éco-compatibles.

Une empreinte écologique réduite de 20%.

#### Axe 2

Les encadrants techniques espaces verts et entretien des milieux naturels sont formés à la gestion différenciée et aux produits respectueux de l'environnement

Tous les permanents sont sensibilisés aux problématiques du développement durable dans le cadre de leurs activités professionnelles

La sensibilisation de 150 adultes (salariés en insertion) par an aux écogestes

L'accueil de 500 jeunes sur les sites liés à l'environnement sur 3 ans

#### Axe 3 :

Mise en place d'un service de location aux Ulis,

20% des salariés en insertion ont un vélo issu de l'atelier de l'association

### Intérêt régional :

Ces axes sont mobilisateurs pour les équipes et leur mise œuvre très concrète peuvent donner des résultats facilement constatables et visibles pour les personnes qui en bénéficieront. Par ailleurs ces axes sont liés et cohérents entre eux : les pratiques au quotidien sont visées mais il ne peut y avoir de pratiques respectueuses de l'environnement sans éducation et formation qui constitue un des trois axes.

### Public(s) cible(s) :

Public en insertion (niveau V ou inférieur)

Salariés de l'association

Population près des chantiers

### Détail du calcul de la subvention :

Forfait plafonné à 7,5 k€/an pendant 3 ans

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
matériel respectueux de l'environnement	2 500,00	13,49%
Outils pédagogiques	7 500,00	40,46%
Salaires & charges sociales	8 538,00	46,06%
Total	18 538,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Amélioration de la qualité environnementale	7 500,00	40,46%
Autres partenaires	11 038,00	59,54%
Total	18 538,00	100,00%

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2012

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
matériel respectueux de l'environnement	7 500,00	39,32%
Outils pédagogiques	3 750,00	19,66%
Salaires & charges sociales	7 826,00	41,03%
Total	19 076,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Amélioration de la qualité environnementale	7 500,00	39,32%
Autres partenaires	11 576,00	60,68%
Total	19 076,00	100,00%

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2013

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
matériel respectueux de l'environnement	5 000,00	32,10%
Outils pédagogiques	2 750,00	17,66%
Salaires & charges sociales	7 826,00	50,24%
Total	15 576,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Amélioration de la qualité environnementale	7 500,00	48,15%
Autres partenaires	8 076,00	51,85%
Total	15 576,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	7 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

 Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	22 255,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	2 160,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	53 078,00 €
	Montant total	77 493,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10016796</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-ETUDES ET CHANTIERS-INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE-ANNEE1</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>30 020,00 €</b>	<b>33,31 %</b>	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ETUDES ET CHANTIERS EN IDF  
 Adresse administrative : 10 PL JULES VALLES  
91000 EVRY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Patrice Nicolas  
 Objet : Insertion  
 Date de publication au JO : 23 janvier 2001  
 N° SIRET : 44066204700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'embauche de la personne qui sera chargée de l'ingénierie environnementale est prévue en début d'année. Il sera donc nécessaire de pouvoir prendre en compte les dépenses à partir du 1er janvier.

**Description :**

Le développement durable est inscrit dans la charte nationale comme une des préoccupations majeures. De fait, les activités de la structure sont très liées à l'environnement (entretien d'espaces naturels, maraîchages biologiques) et il apparaît important de formaliser, d'améliorer et de généraliser les bonnes pratiques en faveur de l'environnement, de sensibiliser et de former toutes les personnes de l'association afin qu'elles s'impliquent dans ces enjeux, et enfin de prospecter les activités et projets futurs qui œuvreront dans le sens du développement durable.

Objectif du projet : améliorer la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les activités de l'association aussi bien dans les activités de gestion des locaux et des pratiques bureautiques que dans les activités de terrain (chantiers d'insertion, chantiers de bénévoles internationaux)

Actions prévues

Phase Diagnostic : Auditer, expertiser les pratiques actuelles et faire des préconisations

Phase mise en œuvre : Appliquer les préconisations et améliorer les pratiques environnementales sur les

chantiers d'insertion et de bénévoles et dans la gestion quotidienne des activités : utilisation de produits respectueux de l'environnement (pesticides, intrants...), consommations dans le fonctionnement quotidien : papiers, cartouches, stylos, eau, énergie, déchets. Diminuer l'utilisation des véhicules, travail sur la « mobilité douce » sur les chantiers en s'appuyant sur l'atelier d'insertion vélo mis en place depuis deux ans.

Phase Education à l'environnement et au développement durable :

Sensibiliser et former les salariés en insertion et leur encadrement aux gestes du quotidien en faveur de l'environnement et aux enjeux du développement durable :

Pistes pour Salariés en insertion : sensibilisation aux économies de flux (eau, électricité, autres formes d'énergie) qui sont aussi pour eux des postes de dépenses importants, sensibilisation aux pollutions de l'air dans les logements (tabac, produits de nettoyage et de bricolage...), le tri sélectif des déchets, les transports en commun.

Pistes pour Salariés permanents : même chose plus formation complémentaire sur la gestion différenciée, la préservation de la biodiversité, l'utilisation de matériaux, matériel, intrants respectueux de l'environnement, évacuation des déchets de leur chantier, pour les personnes liées au bâtiment (éco-construction, peintures et revêtements écologiques...). Il apparaît que l'environnement et la nature sont de formidables outils de démarche participative et de fait cela en fait un outil d'insertion, de sociabilité et de reconnaissance.

Sensibiliser les adhérents, la population des territoires sur lesquels l'association intervient et de potentiels partenaires aux produits biologiques produits par chantiers Ecole.

Animations pour les scolaires reçus sur les chantiers de maraîchage biologique et sur ceux d'entretien des milieux naturels

Phase études, conseils et développement : Mettre en place un secteur d'études et de conseils sur la gestion de l'environnement notamment en gestion différenciée, entretien et restauration des milieux naturels, éco-construction. Ce secteur devra monter en charge afin d'être source de recettes complémentaires quant aux financements du poste.

Pour atteindre ces objectifs d'excellence environnementale et mettre place les actions ci-dessus, il est nécessaire de créer un poste de chargé de développement environnement au sein de l'association. C'est pourquoi Chantiers Ecole sollicite l'aide à l'ingénierie environnementale du Conseil Régional.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

Nature de la dépense	Année1	Année2	Année3	Total
Conseil régional AING	10 000	7 500	5 000	22 500
Conseil régional autre : emploi-tremplin	15 000	15 000	15 000	45 000
Total partiel	25 000	22 500	20 000	67 500
Autre : Conseil Général de l'Essonne	3 920	4 060	4 210	12 190
Autofinancement dégagé par les recettes générées par l'activité du chargé de développement environnement	1 100	3 600	6 100	10 800
<b>Total</b>	<b>30 020</b>	<b>30 160</b>	<b>30 310</b>	<b>90 490</b>

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	30 020,00	100,00%
Total	30 020,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Aide à l'ingénierie environnementale	10 000,00	33,31%
Emploi tremplin	15 000,00	49,97%
Conseil Général (91)	3 920,00	13,06%
AUTO FINACEMENT	1 100,00	3,66%
Total	30 020,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	22 255,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	2 160,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	53 078,00 €
	Montant total	77 493,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001668</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-BICYCLAUDE-CLICHY-AN1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>253 799,00 €</b>	<b>13,15 %</b>	33 380,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		33 380,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BICYCLAUDE  
 Adresse administrative : 149 BOULEVARD JEAN JAURES  
92110 CLICHY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : MADAME CHARLOTTE NIEWIADOMSKI, PRESIDENTE  
 Objet : Création et gestion de structures d'insertion par l'activité économique dont l'activité est la réparation de cycles  
 Date de publication au JO : 28 juin 2010  
 N° SIRET : 52076370700012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet a été déposé le 19/02/2010 mais n'a pu être présenté en 2010. Il débute finalement au 1er janvier 2011 et il est donc nécessaire de pouvoir prendre en compte les dépenses à partir de cette date.

**Objectifs :**

Créer un atelier de recyclage de vélos employant des personnes en insertion sociale et professionnelle, dans un lieu de vie accueillant et convivial, avec la participation de bénévoles et de personnes du quartier. Il s'agit d'un projet associant la solidarité, l'écologie et le lien social à partir du vélo à Clichy. La réussite de ces objectifs repose sur le professionnalisme de l'outil d'insertion, l'implication bénévole, la convivialité du lieu, l'accompagnement personnalisé, la valorisation du travail par les citoyens du quartier ou d'ailleurs qui s'intéressent à l'action et au travail des personnes.

**Description :**

L'atelier recevra des vélos en provenance de la Ville de Clichy (Police municipale pour les machines trouvées sur la voie publique notamment) et de particuliers (débarras). L'association est en négociation

avec les associations partenaires (Secours Catholique) et la Ville de Clichy pour récupérer puis recycler les vélos laissés en ville (stock important) qui n'arrivent pas à être écoulés ou traités.

Ces vélos seront entreposés dans les locaux de l'atelier et réparés afin d'être vendus en bon état (assurance souscrite pour cette garantie, sur la base de la qualification de l'encadrant technique de l'atelier).

L'atelier a vocation à entretenir les parcs de vélos d'associations, de services publics ou d'entreprises selon des contrats de maintenance, à proposer aux particuliers une adhésion à l'association pour bénéficier des différents services (objectif : 150 adhérents la première année).

Un nombre de 5 vélos réparés en moyenne par jour est prévu, ainsi que de 3 vélos vendus par semaine. Une vingtaine de vélos par an serait entretenue par l'atelier dans le cadre de contrats d'entretien, 5 vélos loués par mois. En moyenne, une vente de 2 pièces détachées neuves par jour est prévue.

Pour la petite restauration et la convivialité du lieu, la vente de 3,5 € de boissons et/ou aliments (non préparés sur place), à 5 clients en moyenne par jour, est envisagée.

#### **Moyens mis en œuvre :**

- 12 salariés dont 10 en insertion et 2 encadrants

- Environ 12 bénévoles pour 1,5 ETP

- locaux mis à disposition à titre gracieux par la mairie de Clichy, matériel d'équipement technique de réparation de cycles pour 5 personnes, bureau, ordinateur et imprimante pour chacun des deux permanents, tables, chaises et comptoir d'accueil du public, la restauration et la détente.

Investissement : 50 420 €

Descriptif des investissements prévus : (voir budget prévisionnel joint)

Travaux d'aménagement du local : électricité, plomberie, plâtrerie, menuiserie et peinture

Achat de matériel d'équipement technique de réparation de cycles, appareil de gravage Bicycode,

Pour chacun des deux permanents : bureau, ordinateur et imprimante,

Tables, chaises et comptoir pour l'accueil du public, la restauration, et la détente.

Encadrement :

Nombre de postes de personnes en insertion : 10

Nombre de postes d'encadrants : 2

Cumul avec d'autres fonctions (préciser) : non

Description des postes : Coordinateur, accompagnateur socioprofessionnel, encadrant technique

Niveau de qualification requis : Niveau I ou II domaine de l'ESS pour le coordinateur, qualification CIP ou équivalent expérience pour l'accompagnateur, habilitation cycles pour l'encadrant technique (à accompagner vers ETI en interne).

Formation :

Types de formations prévues :

Méthodes de délivrance des formations, personne délivrant les formations (CV, expérience...), calendrier prévisionnel

Intitulé de la formation

Organisme dispensateur

Durée

(en heures)

Modules portant sur les opérations de base dans la maintenance des Cycles

Institut du cycle (INCM)

32

Attestation de sécurité routière

Sécurité Routière

Nr

Attestation Sauveteur Secourisme du Travail

Institut du cycle (INCM)

16

Formation à la vente directe – Initiation

A identifier

Nr

Techniques de recherche d'emploi

ASP

35

Gérer les démarches administratives courantes

ASP

7

Formation à la bureautique

ASP + bénévoles

35

Naviguer sur Internet (connaissances bureautique pré requises)

ASP + bénévoles

3

Remise à niveau par des ateliers pédagogiques personnalisés (APP – Français et maths)

ADAF

40

La formation aura lieu les mardis toute la journée, sur le temps de travail et de préférence sur site.

### **Intérêt régional :**

Gestion des ressources naturelles :

L'atelier BicyclAide est consacré au recyclage de vélos, économisant de la matière première neuve (vente de vélos recyclés, qui seraient sinon mis à la casse).

L'atelier recevra des vélos en provenance de la Ville de Clichy (Police municipale pour les machines trouvées sur la voie publique notamment) et de particuliers (débarras). L'association est en négociation avec les associations partenaires (Secours Catholique) et la Ville de Clichy pour récupérer puis recycler les vélos laissés en ville (stock important) qui n'arrivent pas à être écoulés ou traités.

Ces vélos seront entreposés dans les locaux de l'atelier et réparés afin d'être vendus en bon état (assurance souscrite pour cette garantie, sur la base de la qualification de l'encadrant technique de l'atelier).

L'atelier a vocation à entretenir les parcs de vélos d'associations, de services publics ou d'entreprises selon des contrats de maintenance.

Biodiversité : (...)

Paysage, patrimoine bâti, Pollutions et nuisances :

Le prix avantageux des vélos recyclés est une incitation à la mobilité douce, notamment de proximité, évitant les rejets des moyens de transport motorisés, l'encombrement de la voirie et des parkings, et ce d'autant plus que la ville de Clichy ne comporte pas de pentes à franchir.

Eco-citoyenneté et mobilité douce :

Autour de l'atelier, une équipe de bénévoles de BicyclAide et des équipes locales du Secours catholique et de Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) assureront une animation locale : apprentissage du vélo, organisation d'événements, sensibilisation au développement durable. Tous les employés de l'atelier et les membres de l'association seront invités à utiliser les vélos recyclés pour leurs déplacements urbains.

**Public(s) cible(s) :** Publics en insertion : niveau V ou inférieur

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Libelle		ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL		
		dépenses (en €)	subvention région (en €)	Dépenses (en €)	subvention région (en €)	Dépenses (en €)	subvention région (en €)	subvention région (en €)	Montant du projet (en €)	Taux de subvention %
< à 30% du montant total du projet Plafond de 50 000 €	Investissement	50 420	10 000					10 000	50 420	19.8%
Aide forfaitaire 17 500 €	Encadrant	42 540	17 500	56 720	17 500	56 720	17 500	52 500	155 980	33.6%
< 30% coût total du projet	Formation	19 600	5 880	19 600	5 880	19 600	5 880	17 640	58 800	30%
Total EIE sur 3 ans ≤ 85k€	Total EIE	112 560	33 380	76 320	23 380	76 320	23 380	80 140	265 200	30.2%
Autres dépenses		141 239		174 073		177 433			492 745	
Autres dépenses 2										
<b>Total du projet</b>		<b>253 799</b>		<b>250 393</b>		<b>253 759</b>			<b>757 951</b>	

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	59 670,00	23,51%
Charges externes	6 755,00	2,66%
Autres charges externes	24 590,00	9,69%
Impot et taxes	43,00	0,02%
Salaires et charges	157 847,00	62,19%
Dotations aux amortissements	4 894,00	1,93%
<b>Total</b>	<b>253 799,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Vente billet soirée	16 645,00	6,56%
Ville de Clichy	32 000,00	12,61%
Conseil Général	36 100,00	14,22%
EIE encadrement	17 500,00	6,90%
EIE formation	5 880,00	2,32%
ET Insertion	8 000,00	3,15%
ETAT	24 375,00	9,60%
JC Decaux	1 870,00	0,74%
PLIE	4 000,00	1,58%
transfert charges	87 009,00	34,28%
EIE Investissement	10 000,00	3,94%
fondation de l'échiquier	10 000,00	3,94%
Bicyclaide	420,00	0,17%
<b>Total</b>	<b>253 799,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	33 380,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	ARSIE- Etude de faisabilité	7 500,00 €
	Montant total	7 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001677</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-SAUVEGARDE 95-LIAISONS DOUCES-AN1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>363 577,00 €</b>	<b>4,42 %</b>	16 080,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		16 080,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SAUVEGARDE 95  
Adresse administrative : 20 rue Lecharpentier

Statut Juridique :  
Représentant : Monsieur Christian Bonnafoux, Président

N° SIRET : 78411526300203

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2012  
Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet a été déposé le 19/03/2010 démarre au 1er janvier 2011. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en compte les dépenses à cette date.

**Objectifs :**

Le chantier d'insertion « Liaisons douces et accessibilité » est un outil pour des personnes en situation d'exclusion résidant sur les communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Il vise à encourager une dynamique positive personnelle, sociale et professionnelle à partir d'une mise en situation de travail sur une période de 6 mois, éventuellement renouvelable.

Les supports d'activités sont d'une part la réalisation d'aménagements urbains contribuant à l'amélioration de l'offre en liaisons douces sur l'agglomération et d'autre part la production de services facilitant le développement de l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement. Ces activités mettent en œuvre des activités traditionnelles (travaux publics, animations, ...) dans une dynamique collective de Développement Durable.

Les objectifs d'insertion concernent la formation et l'accompagnement des salariés :

¿ La mise en place de situations qui promeuvent la participation active des salariés et qui contribuent au développement de leurs compétences relationnelles et techniques, notamment dans le domaine de la voirie douce et du vélo

- ¿ L'ouverture sur la société et la reprise de confiance en soi
- ¿ L'accompagnement dans les difficultés sociales
- ¿ L'accompagnement autour du projet professionnel

### **Description :**

Axe n°1 : L'accueil et l'intégration en milieu de travail

La première phase du recrutement s'effectue sous la forme d'une information individuelle ou collective sur l'offre et le projet du chantier d'insertion « Liaisons douces et accessibilité ». Peu de temps après cette première information, les candidats sont reçus en entretien individuel par le Chargé d'insertion puis par l'Encadrant technique.

Les critères de recrutement sont liés à l'intérêt des personnes pour l'activité du chantier, à leur aptitude à répondre aux exigences minimales requises par l'activité envisagée (condition physique, niveau de maîtrise du français, ...) et aussi à leur statut administratif (âge, RMI, ...). Ces critères sont évalués par l'équipe d'encadrement au regard des éléments formulés par le prescripteur, puis lors des échanges pendant la phase de recrutement, et enfin dans un 3ème temps pendant la période d'essai de 3 semaines.

Pôle Emploi valide le projet de la personne qui souhaite s'investir sur le chantier et formalise le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ou le Contrat d'Avenir.

Le salarié reçoit alors le livret d'accueil qui détaille le fonctionnement de la structure, et ses Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il est convoqué à une visite médicale d'embauche.

Au cours de sa période d'essai, la personne est reçue par le Chargé d'insertion, pour effectuer un bilan aussi bien professionnel que social et envisager avec elle, les démarches à effectuer.

### **Moyens mis en œuvre :**

AXE N°2 : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Le projet prévoit une montée en charge progressive du chantier qui accueillera 4 salariés en contrat aidés, puis rapidement 8, puis 12 salariés (à partir de mi 2011) avec l'objectif de s'établir à 15 en 2012.

L'encadrement au poste de travail évoluera en parallèle pour assurer un ratio minimum de 1.5 ETP pour 10 salariés en contrats aidés. Ce ratio permet de mener en parallèle des activités sur plusieurs lieux de l'agglomération de Cergy Pontoise. Il permet aussi d'alterner les activités en grand groupe et celles en équipe réduite de 3 à 4 personnes qui est la configuration classique rencontrée en entreprise et propice aux échanges individualisés entre encadrant et salarié.

L'Encadrement technique promeut et évalue l'acquisition de savoir faire et de savoir être des salariés dans le cadre de l'activité du chantier. Il est par ailleurs le garant de la qualité du travail réalisé.

Le Chargé d'insertion contribue à ce que les salariés puissent résoudre leurs difficultés sociales, par une écoute, une mise à plat des situations, une mise en relation de faits et de personnes, une synthèse réalisée avec les référents sociaux. Ce travail s'effectue en individuel à un rythme adapté à chaque personne.

Le Chargé d'insertion travaille en partenariat étroit avec les référents sociaux et professionnels du territoire concerné (entretiens en commun avec le salarié).

Dans le montage des activités réalisées, le chantier sera en partenariat avec les équipes des Services Techniques et Communication de l'agglomération de Cergy-Pontoise. L'association se fixe l'objectif de développer des liens privilégiés avec les entreprises qui sont retenues dans le cadre des appels d'offres publics (vivier pour les clauses d'insertion).

De même, il sera intéressant de développer un partenariat avec le GEIQ IdF ou l'AFPA Bernes/Oise qui propose chaque année dans le secteur des Travaux Publics des contrats de professionnalisation et qui ont des difficultés à trouver des candidats, notamment pour l'activité Voirie Réseaux Divers.

Le Chargé d'insertion accompagne les salariés du chantier dans leur retour à l'emploi ou l'entrée en formation. Sous forme d'entretiens individuels, il les aide à préciser leur projet professionnel, à mieux cibler leur recherche et les moyens à utiliser, les prépare à de futurs entretiens. Il prospecte des entreprises pour repérer les pistes d'emploi ou de formation.

Le responsable du chantier aura la responsabilité de fédérer autour du projet des professionnels et des bénévoles « ressources » à même de faire bénéficier les salariés de leurs réseaux.

### AXE N°3 : LA FORMATION DES SALARIES EN INSERTION

Les actions de formation proposées s'appuient sur les besoins exprimés par les salariés en insertion et visent :

- la consolidation des savoirs de base : communication écrite / orale, calcul, logique, ...
- la validation de qualifications transversales : PSC1 (1e secours), CACES, Code, ...
- le développement personnel : prise de responsabilités, droits & devoirs au travail, ...
- l'acquisition de gestes professionnels : formation technique liée à l'activité du chantier et assurée par les encadrants techniques
- l'ouverture à la société : sensibilisation aux problématiques de développement durable, sorties culturelles, sportives (vélos), ...

La formation se fait :

- au fil de l'activité du chantier
- sur le temps de travail sur une 1/2 journée par semaine dédiée
- hors du temps de travail

Le salarié en insertion est acteur de sa formation. L'équipe d'encadrement a la responsabilité d'évaluer avec lui ses acquisitions tant au niveau technique, qu'au niveau des compétences transversales. Une enveloppe budgétaire est prévue pour avoir la possibilité d'activer des prestataires externes.

Intérêt régional :

Le chantier Liaisons douces et Accessibilité contribue directement à améliorer sur l'agglomération de Cergy Pontoise l'offre en modes de déplacement respectueux de l'environnement. Les activités développées au sein du chantier s'inscrivent dans une dynamique positive de développement durable. Les retombées sur l'ensemble des acteurs du chantier (salariés et partenaires) sont valorisantes et mobilisatrices.

#### Gestion d'une Vélostation

A proximité immédiate de la gare de Cergy Préfecture, la création d'une vélostation (ou Boutique VELO2) permet de ré-exploiter l'infrastructure Parking vélo existante (moyennant quelques aménagements) et vient la compléter par des services visant à encourager et sécuriser la pratique du vélo : du simple conseil d'utilisation à de la location longue durée de vélos.

#### Accueil du public et information

La vélostation centralise toutes les informations relatives à l'utilisation du vélo sur l'agglomération.

- diffusion des supports d'information (cartes, guides, événements, offre locale, ...)
- aide à l'inscription sur VELO2
- aide à l'inscription sur Consigne vélo automatique
- renseignement sur les itinéraires
- recueil des retours et des idées des utilisateurs

#### Animations pédagogiques

La vélostation est un lieu où les particuliers peuvent venir avec leurs vélos et leurs questions. L'équipe de

la vélostation réalise le contrôle technique (freinage, éclairage, liaison au sol, transmission) et le marquage « bicycode » (la CACP possède déjà la machine à graver adéquate). Elle réalise et conseille les entretiens et réparations basiques et rapides. Elle oriente vers les professionnels locaux (Décathlon, Go Sport, Cyclauto, ...) pour des achats ou des réparations lourdes. Elle se mobilise lors de temps forts : Semaine de la mobilité, Fête du vélo, Semaine du développement durable, ...  
Un samedi par mois, elle se déplace sur une commune de l'agglomération pour un temps d'animation.

#### Location de vélos sur moyenne et longue durée

Le lieu central de location est à la vélostation de Cergy Préfecture. Possibilité de louer sur une période allant d'une journée à une année. 1 modèle Vélo mixte ville ou un modèle Vélo à assistance électrique (validation des acquis de l'expérience), aux couleurs de l'agglomération et identifiés VELO2.

La location d'un vélo entraîne le dépôt d'une caution non encaissée. Le paiement se fait à la signature du contrat de location en monnaie, par chèque ou par carte bancaire. Pour toute location, l'entretien du vélo est compris (les pièces cassées sont facturées).

L'équipe de la vélostation se charge de la gestion des abonnements (y compris de la caisse) et entretient la flotte de vélos soit sur place, soit à 1km de là, dans un atelier au 53 ZA Francis Combe. Une partie des vélos est stockée à proximité immédiate de la vélostation de Cergy Préfecture, le surplus dans l'atelier.

#### Entretien et aménagement de l'espace urbain

A travers une programmation ou en dépannage, le chantier sera un outil pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement urbain nécessitant un besoin en main d'œuvre important.

#### Itinéraires cyclables

Avec le Schéma directeur cyclable d'agglomération approuvé fin 2007, la CACP s'est donnée l'objectif de consolider / créer 10 km d'itinéraires cyclables par an pendant plusieurs années. La programmation d'une première tranche de travaux sur la période 2010-2011-2012 est en cours de validation. Le chantier pourra prendre en charge certains tronçons d'itinéraires en traitant tout ou partie des éléments : voirie, signalisation et pose d'équipements urbains.

#### Espaces naturels ou boisés de l'agglomération

Rien ne sera possible en 2010 sur les itinéraires cyclables aussi les 2 pistes qui se dégagent à ce jour sont plus traditionnelles, soit :

- aménagement et entretien différencié du bois d'Eragny afin de faire évoluer favorablement sa biodiversité tout en offrant aux promeneurs un cadre agréable
- réfection et entretien d'éléments de patrimoine du parc boisé du château de Menucourt, notamment les murs d'enceinte en pierres et les cheminements

#### Intérêt régional :

Le chantier Liaisons douces et Accessibilité contribue directement à améliorer sur l'agglomération de Cergy Pontoise l'offre en modes de déplacement respectueux de l'environnement. Les activités développées au sein du chantier s'inscrivent dans une dynamique positive de développement durable. Les retombées sur l'ensemble des acteurs du chantier (salariés et partenaires) sont valorisantes et mobilisatrices.

#### Gestion d'une Vélostation

A proximité immédiate de la gare de Cergy Préfecture, la création d'une vélostation (ou Boutique VELO2) permet de ré-exploiter l'infrastructure Parking vélo existante (moyennant quelques aménagements) et vient la compléter par des services visant à encourager et sécuriser la pratique du vélo : du simple conseil d'utilisation à de la location longue durée de vélos.

#### Accueil du public et information

La vélostation centralise toutes les informations relatives à l'utilisation du vélo sur l'agglomération.

- ¿ diffusion des supports d'information (cartes, guides, événements, offre locale, ...)
- ¿ aide à l'inscription sur VELO2

- ¿ aide à l'inscription sur Consigne vélo automatique
- ¿ renseignement sur les itinéraires
- ¿ recueil des retours et des idées des utilisateurs

#### Animations pédagogiques

La vélostation est un lieu où les particuliers peuvent venir avec leurs vélos et leurs questions. L'équipe de la vélostation réalise le contrôle technique (freinage, éclairage, liaison au sol, transmission) et le marquage « bicycode » (la CACP possède déjà la machine à graver adéquate). Elle réalise et / ou conseille les entretiens et réparations basiques et rapides. Elle oriente vers les professionnelles locaux (Décathlon, Go Sport, Cyclauto, ...) pour des achats ou des réparations lourdes. Elle se mobilise lors de temps forts : Semaine de la mobilité, Fête du vélo, Semaine du développement durable, ...

Un samedi par mois, elle se déplace sur une commune de l'agglomération pour un temps d'animation.

#### Location de vélos sur moyenne et longue durée

Le lieu central de location est à la vélostation de Cergy Préfecture. Possibilité de louer sur une période allant d'une journée à une année. 1 modèle Vélo mixte ville ou un modèle Vélo à assistance électrique (vae), aux couleurs de l'agglomération et identifiés VELO2.

La location d'un vélo entraîne le dépôt d'une caution non encaissée. Le paiement se fait à la signature du contrat de location en monnaie, par chèque ou par carte bancaire. Pour toute location, l'entretien du vélo est compris (les pièces cassées sont facturées).

L'équipe de la vélostation se charge de la gestion des abonnements (y compris de la caisse) et entretient la flotte de vélos soit sur place, soit à 1km de là, dans un atelier au 53 ZA Francis Combe. Une partie des vélos est stockée à proximité immédiate de la vélostation de Cergy Préfecture, le surplus dans l'atelier.

#### Entretien et aménagement de l'espace urbain

A travers une programmation ou en dépannage, le chantier sera un outil pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement urbain nécessitant un besoin en main d'œuvre important.

#### Itinéraires cyclables

Avec le Schéma directeur cyclable d'agglomération approuvé fin 2007, la CACP s'est donnée l'objectif de consolider / créer 10 km d'itinéraires cyclables par an pendant plusieurs années. La programmation d'une première tranche de travaux sur la période 2010-2011-2012 est en cours de validation. Le chantier pourra prendre en charge certains tronçons d'itinéraires en traitant tout ou partie des éléments : voirie, signalisation et pose d'équipements urbains.

#### Espaces naturels ou boisés de l'agglomération

Rien ne sera possible en 2010 sur les itinéraires cyclables aussi les 2 pistes qui se dégagent à ce jour sont plus traditionnelles, soit :

- aménagement et entretien différencié du bois d'Eragny afin de faire évoluer favorablement sa biodiversité tout en offrant aux promeneurs un cadre agréable
- réfection et entretien d'éléments de patrimoine du parc boisé du château de Menucourt, notamment les murs d'enceinte en pierres et les cheminements

#### **Public(s) cible(s) :**

Public visé en priorité par l'action :

Jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, sans qualification, issus des ZUS, ZRU, CUCS.

Bénéficiaires de minima sociaux

Demandeurs d'emploi de longue durée

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

Nature du financement	Année1	%	Année2	%	Année3	%	Total	%
Aide de base, investissement	12 600 €	18.72					12 600 €	18.73
Aide de base, Encadrement (Emploi tremplin)	12 000 €	17.83	16 000 €	23.78	16 000 €	23.78	44 000 €	65.39
Aide de base, Formation	3 480 €	5.17	3 600 €	5.35	3 600 €	5.35	10 680 €	15.88
Chargé de développement								
AQE								
Total	28 080 €		19 600 €		19 600 €		67 280 €	100

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	24 350,00	6,70%
Services extérieurs	45 800,00	12,60%
Autres services extérieurs	2 200,00	0,61%
Salaires et charges	291 227,00	80,10%
Total	363 577,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ventes	81 489,00	22,41%
FSE	60 000,00	16,50%
Emploi tremplin	12 000,00	3,30%
EIE formation	3 480,00	0,96%
Conseil géénral	58 459,00	16,08%
Commu.d'Aggl	25 000,00	6,88%
ETAT	110 549,00	30,41%
EIE Investissement	12 600,00	3,47%
Total	363 577,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	16 080,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001686</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-EXTRA MUROS-CUIR MOBILIER-AN 1</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Emploi Insertion Environnement (EIE)	274 418,00 €	8,67 %	23 803,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>23 803,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : EXTRA MUROS  
 Adresse administrative : 99 AV JEAN-BAPTISTE CLEMENT  
93430 VILLETANEUSE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur CONNAN Jean-François

Objet : insertion professionnelle abtravers des activités économiques de création de fabrication de distribution d'objets originaux réalisés a partir d'objet de récupération

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48093734100018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet débute au 1er janvier 2011. Les dépenses doivent donc pouvoir être prises en compte à cette date. Il a été déposé le 06/05/2010 pour un démarrage en 2011.

**Objectifs :**

Poursuivre l'internalisation des activités de couture à travers la pérennisation du poste d'encadrant technique responsable de ces activités (grâce à l'aide forfaitaire portant sur le salaire de l'encadrant) et créer de nouveaux postes en insertion dédiés à ces activités spécifiques de couture;

- Faire l'acquisition de matériel et d'aménagements des locaux stratégiques : Achat d'une cabine de peinture et aménagement d'une plateforme de stockage
- Renforcement de la mission d'insertion professionnelle à travers la création de nouveaux postes en insertion, et l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion
- Développement de l'entreprise et stabilisation de la situation financière à travers la croissance du chiffre d'affaire, la recherche de nouveaux partenariats et débouchés commerciaux, l'élargissement de la clientèle, l'amélioration de la visibilité, etc.

**Description :**

a. Accompagnement et formation des salariés en insertion:

Extramuros a pour objet d'insérer professionnellement des publics en difficulté à travers des activités diverses de production de meubles et d'autres objets, réalisés à partir de déchets revalorisés.

Deux types d'activités sont particulièrement développés, à savoir la production d'objets à partir de bois et de textile récupérés et revalorisés (activités de menuiserie et de couture). Au sein de l'atelier de production, les salariés en insertion sont formés de façon continue au quotidien par le chef d'atelier encadrant technique, tout au long de leur passage chez Extramuros. Les activités étant très diverses, les salariés peuvent se former sur une large palette d'activités productives.

La mission des encadrants d'Extramuros est d'accompagner les salariés en insertion sur des problématiques aussi diverses que l'accès à l'emploi ou au logement durable, l'addiction, les formations qualifiantes, etc. L'entreprise souhaite créer de nouveaux postes en insertion dans le courant de l'année 2011, notamment sur des activités de couture. Par ailleurs l'atelier de menuiserie devrait en 2011, lui aussi, s'étoffer en postes d'insertion. Enfin, Extramuros est actuellement en train de monter des partenariats avec des entreprises clientes engagées, afin de créer des « passerelles » vers l'emploi durable que ses salariés en insertion pourront emprunter lors de leur sortie. Ces partenariats prendront la forme de promesses d'embauches des salariés en insertion d'Extramuros par des entreprises partenaires telles que La Poste, La SNCF, etc.

b. Activités de couture :

Extramuros souhaite poursuivre l'internalisation et le développement de ses activités de couture et de maroquinerie. L'entreprise s'est fixée plusieurs objectifs :

- la pérennisation du poste d'encadrant technique responsable des activités de couture ;
- la création de postes en insertion pour l'activité de couture ;
- l'aménagement des locaux (notamment grâce à des espaces de stockage) ;

c. Activités de menuiserie :

Extramuros souhaite développer son activité de menuiserie grâce à l'amélioration de la qualité des finitions et de sa productivité (notamment à travers l'acquisition d'une cabine de peinture).

**Moyens mis en œuvre :**

Grâce au développement des activités et à la croissance de son chiffre d'affaires, mais également à travers des aides financières (provenant de financeurs publics et privés), Extramuros souhaite pouvoir:

- investir dans les équipements (cabine de peinture) et aménagements d'atelier (plateforme de stockage) nécessaires pour développer ses activités ;
- pérenniser le poste d'encadrant technique et créer des postes en insertion pour ses activités de couture (afin d'internaliser complètement cette partie de sa production) ;
- renforcer sa mission d'insertion professionnelle à travers la création d'autres postes en insertion (notamment à l'atelier de menuiserie), et le renforcement de son action d'accompagnement des salariés en insertion.

**Investissement**

Extramuros prévoit d'aménager dans ses locaux :

1) un espace de stockage (aménagement d'une plateforme dans l'atelier d'ébénisterie). En effet, l'espace est extrêmement stratégique compte-tenu de l'activité de récupération de déchets d'Extramuros. Actuellement, elle ne dispose pas d'assez d'espace pour stocker toutes les matières premières récupérées. C'est pourquoi une plateforme de stockage serait une acquisition stratégique essentielle pour poursuivre le développement de l'entreprise.

2) une cabine de peinture, afin de gagner en qualité de finition et en productivité, pour mieux répondre à la demande de la clientèle.

**Encadrement :**

Extramuros souhaite pérenniser le poste d'encadrant technique pour les activités de couture, afin de pouvoir poursuivre l'internalisation de ces activités, les développer durablement et renforcer, à travers la création de postes en insertion, sa mission première d'insertion par l'activité économique.

Nombre de postes de personnes en insertion : 4

Nombre de poste d'encadrants : 1

Cumul avec d'autres fonctions (préciser)

Description du poste :

Sous la supervision de l'équipe de direction et en coordination avec le responsable du développement, le responsable technique de l'atelier de couture a pour mission d'encadrer le personnel de production en insertion et de superviser et d'assurer la production (création des prototypes en concertation avec les créateurs, gestion des stocks de matières premières neuves et recyclées, suivi du cahier des charges techniques et des produits, supervision de la collecte de matières revalorisables, etc.). Le responsable technique participe au projet global de l'entreprise à travers les réunions d'équipe et les rendez-vous avec les partenaires

**Intérêt régional :**

Gestion des ressources naturelles :

Extramuros conçoit et réalise des objets à partir de matériaux de récupération ou d'objets mis au rebut et avec des produits (colles, solvants, peintures, etc.) choisis pour leur faible impact environnemental.

Les activités de couture permettent notamment un réemploi et une revalorisation de multiples textiles issus de chutes de production industrielle et des bâches publicitaires usagées et mises au rebut par de nombreuses entreprises.

Ainsi, Extramuros propose une revalorisation de matières destinées au rebut, et un réemploi des déchets d'entreprises, à travers ses activités de production.

Pollutions et nuisances :

Tous les processus de fabrication d'Extramuros sont respectueux de l'environnement. En particulier, tous les produits (type peinture, colle, solvant, etc.) utilisés sont 100% naturels.

Eco-citoyenneté :

Extramuros a pour mission de sensibiliser à une meilleure gestion de des déchets les acquéreurs d'Objets Infinis (fabriqués à partir de matériaux destinés au rebut et revalorisés), et plus globalement le plus grand nombre de citoyens possible. Extramuros cherche à encourager le changement de regard porté aux objets mis au rebut. A travers de multiples expositions d'objets réalisés à partir de matériaux de récupération, et l'animation d'ateliers participatifs de transformation d'encombrants en mobilier collectif, Extramuros mène une action de sensibilisation qu'elle souhaite porteuse de changements au niveau de la responsabilité citoyenne vis-à-vis de la gestion des ressources naturelles et des déchets, et du développement durable plus généralement.

**Public(s) cible(s) :** public en insertion : niveau V ou inférieur

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

		ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		TOTAL		
Libelle		Demande (en €)	subvention région (en €)	demande (en €)	subvention région (en €)	demande (en €)	subvention région (en €)	subvention région (en €)	Montant du projet (en €)	Taux de subvention %
< à 30% du montant total du projet Plafond de 50 000 €	Investissement	6 303	6 303					6 303	21 010	30%
Aide forfaitaire 17 500 €	Encadrement	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	52 500	97 500	54 %
< 30% coût total du projet	Formation									
Total EIE sur 3 ans ≤ 85k€	Total EIE	23 803	23 803	17 500	17 500	17 500	17 500	58 803	118 510	50 %
Autres dépenses										
Autres dépenses 2										
Total du projet		23 803	23 803	17 500	17 500	17 500	17 500	58 803	118 510	50 %

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	121 073,00	44,12%
Achats	105 692,00	38,51%
Charges externes	19 586,00	7,14%
Autres charges externes	26 717,00	9,74%
Impot et taxes	1 350,00	0,49%
Total	274 418,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE encadrement	17 500,00	6,38%
EIE Investissement	6 303,00	2,30%
Fondation financière de l'échiquier	14 707,00	5,36%
AUTOFINACEMENT	15 000,00	5,47%
Vente produits stock	165 577,00	60,34%
CONSEIL GENERAL	19 848,00	7,23%
ETAT	24 017,00	8,75%
Divers	4 074,00	1,48%
	7 392,00	2,69%
Total	274 418,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	23 803,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Soutien aux manifestations cinématographiques	5 000,00 €
2010	Soutien aux manifestations cinématographiques	5 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001691</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-HALAGE-TALUS SNCF-AN1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>260 386,00 €</b>	<b>11,97 %</b>	31 177,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		31 177,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : HALAGE  
 Adresse administrative : 6 RUE ARNOLD GERAUD  
 93450 L'ILE ST DENIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Yann Geindreau  
 Objet : Accompagnement individuels et collectifs de personnes sur des chantiers professionnels  
 Date de publication au JO : 26 octobre 1994  
 N° SIRET : 40116107000016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet a débuté en septembre 2010. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en compte les dépenses à partir de cette date. Le dossier avait été déposé le 11/05/2010.

**Objectifs :**

L'objectif est de créer une équipe « mobile » sur plusieurs talus situés le long de cette ligne à Asnières-sur-Seine (92), Argenteuil (95), Corneilles-en-Parisis (95), la Frette-sur-Seine (95), Conflans-Sainte-Honorine (78), afin d'y réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement selon des techniques écologiques, sur des sites identifiés comme présentant un potentiel environnemental et paysager. En effet, les travaux seront menés dans des objectifs d'amélioration de la biodiversité.

**Description :**

L'association Halage a acquis ces dernières années un savoir-faire en termes d'aménagement et d'entretien de sites et talus ferroviaires délaissés en Ile-de-France :

depuis 2006 : chantier d'insertion pour l'entretien environnemental d'un linéaire de voies et talus et aménagement d'un jardin pédagogique sur un secteur de la petite ceinture de Paris dans le 17ème

arrondissement

- depuis 2007: chantier d'insertion pour aménagement d'une plate-forme ferroviaire et de plusieurs talus à Nanterre et Rueil-Malmaison
- depuis 2009 : chantier d'insertion d'entretien de plusieurs secteurs de voies de la petite ceinture SNCF de Paris dans le cadre d'un chantier itinérant.

Ces chantiers ont été montés en partenariat avec notamment la SNCF et RFF.

En 2010-2011, l'association souhaite créer un nouveau projet de chantier d'insertion pluriannuel pour la réalisation de travaux d'aménagement de plusieurs talus ferroviaires identifiés en partenariat avec la SNCF, le long de la ligne ferroviaire J, reliant Paris Saint-Lazare à Conflans-Sainte-Honorine.

L'objectif est de créer une équipe « mobile » sur plusieurs talus situés le long de cette ligne à Asnières-sur-Seine (92), Argenteuil (95), Corneilles-en-Parisis (95), la Frette-sur-Seine (95), Conflans-Sainte-Honorine (78), afin d'y réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement selon des techniques écologiques, sur des sites identifiés comme présentant un potentiel environnemental et paysager. En effet, les travaux seront menés dans des objectifs d'amélioration de la biodiversité.

Ce chantier permettra de créer 9 nouveaux postes au sein de l'association, dont 8 postes d'ouvriers d'entretien du paysage en parcours d'insertion, et un poste d'encadrant technique en travaux paysagers.

Les salariés en parcours d'insertion seront recrutés en Contrat Unique d'Insertion, de 26 heures par semaine au sein de l'association.

Cette action s'adresse à un public en grande difficulté d'accès à l'emploi, et notamment aux demandeurs d'emploi longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux et aux jeunes sans qualification.

Les travaux réalisés par l'équipe sur les sites concerneront notamment les tâches suivantes :

- la collecte et évacuation des déchets
- le défrichage et le débroussaillage
- la mise en valeur de la végétation existante
- la lutte contre les espèces invasives
- la restauration d'ouvrages (ex : barrières en fer forgé)
- la plantation d'essences locales
- la création d'ouvrages de maintien de talus en génie végétal (ex : tressages en branches de saule)
- des travaux d'égagement doux
- des travaux localisés de bûcheronnage
- le ramassage des feuilles mortes
- la création de niches écologiques

Les salariés travailleront sur ce chantier à raison de 3 jours par semaine. Ils disposeront de l'équipement de travail et de l'outillage nécessaire, fourni par l'association. Un véhicule sera également alloué à l'équipe afin d'assurer les déplacements sur les différents sites d'intervention, mais aussi l'acheminement du matériel.

L'association prévoit d'installer la base de vie de ce chantier, au sein de locaux situés à Argenteuil, mis à disposition par la SNCF, qui comprendront vestiaires, sanitaires, coin cuisine, bureau et salles de formation. Cette base de vie sera partagée avec une autre équipe actuellement en chantier à l'association.

Dans le cadre de ce chantier d'insertion, chaque salarié bénéficiera d'un accompagnement social et professionnel renforcé, réalisé par une conseillère d'insertion professionnelle de l'association. Cet accompagnement prendra la forme d'entretiens individuels réguliers avec la conseillère, mais aussi d'ateliers collectifs organisés mensuellement. Cet accompagnement aura pour objectifs de travailler sur la résolution des principaux freins à l'emploi, mais aussi sur la construction d'un projet professionnel pérenne. Pour cela, la conseillère s'appuiera sur le réseau de partenaires locaux.

Les salariés pourront bénéficier également en cours de chantier d'une formation technique complémentaire

en travaux paysagers, dispensée par le Centre de formation professionnelle continue d'Halage. Cette formation, complémentaire au chantier, permettra de préparer les salariés à la validation partielle du diplôme CAPA travaux paysagers (validation de la pratique professionnelle du CAPA travaux paysagers).

### **Moyens mis en œuvre :**

Encadrement

Nombre de postes de personnes en insertion : 8

Huit habitants du territoire seront salariés en Contrat aidé au sein de l'association dans le cadre de ce chantier, en tant qu'ouvriers d'entretien du paysage. Les personnes seront salariées au sein de l'association pour une durée en moyenne de 12 mois.

Cette action s'adresse à un public en grande difficulté d'accès à l'emploi, et notamment aux demandeurs d'emploi longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux et aux jeunes sans qualification.

Nombre de poste d'encadrants :

1

Cumul avec d'autres fonctions (préciser)

Non.

Description du poste :

Voir fiche de poste jointe au dossier.

Niveau de qualification requis :

Niveau Bac professionnel en aménagements paysagers.

Formation :

Types de formations prévues :

Pour les salariés en parcours d'insertion, une formation technique complémentaire est prévue en cours de chantier. Celle-ci a pour objectif de leur apporter des connaissances et compétences complémentaires à celles acquises sur le chantier, en les préparant notamment à la validation du module de pratique professionnelle du CAPA travaux paysagers.

Contenu de la formation :

Formation de Sauveteur Secouriste au Travail (2 jours)

Formation technique complémentaire en travaux paysagers (165 heures)

Plantation des végétaux d'ornement

Taille des végétaux d'ornement

Maçonnerie paysagère

Entretien des espaces verts

Reconnaissance des végétaux

Machinisme

Evaluations intermédiaires et validations des acquis (selon la grille de l'Unité Capitalisable correspondant à la Pratique Professionnelle du CAP Agricole Travaux Paysagers)

Pour l'encadrant technique, une formation complémentaire pourra être envisagée en cours de chantier, afin d'approfondir les techniques d'aménagement de talus (Plan de formation).

Méthode de délivrance des formations

L'association est agréée Centre de formation professionnelle continue par le Ministère de l'Agriculture et délivre dans ce cadre un CAP agricole en travaux paysagers. Le Centre de Formation organise des formations professionnalisantes et qualifiantes à destination des salariés en parcours d'insertion.

**Intérêt régional :**

Signataire de la Charte Régionale de la Biodiversité depuis 2006, l'association s'attache à adopter dans le cadre de l'ensemble de ses chantiers une approche permettant de valoriser le patrimoine naturel local, tout en limitant ses impacts environnementaux :

- absence d'utilisation de produits phytosanitaires
- collecte hebdomadaire des déchets, tri et acheminement en déchetterie
- recyclage au maximum des déchets verts sur place : par compostage, création de meules ou stérages, réutilisation sous forme de paillage...
- respect des cycles naturels
- sauvegarde et mise en valeur des niches écologiques et des espèces endémiques
- création de nouveaux milieux (ex : milieu de rocaille)
- lutte contre les espèces invasives par des techniques manuelles ou mécaniques, et par mise en concurrence avec d'autres espèces locales
- plantation d'espèces locales
- recours à des techniques de génie végétal pour favoriser le maintien de talus et limiter le ravinement : ex : création de fascines en branches de saule vivant associé à des plantations adaptées favorisant le maintien du talus grâce au développement des systèmes racinaires.

L'objectif de l'utilisation de ces techniques est de préserver et d'enrichir la biodiversité, tout en invitant le public (riverains, usagers des sites...) à porter un autre regard sur le paysage et sur l'environnement en milieu urbain.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

Nature de la dépense	Année1	Année2	Année3	Total
Conseil régional EIE	31177	20306	20399	71882
Conseil régional ET Insertion	6000	6000	6000	18000
Conseil régional ARSIE	0	0	0	0
Conseil Régional Ile-de-France ET projet	3000	2100	2100	7200
<i>Total partiel</i>	<i>40177</i>	<i>28406</i>	<i>28499</i>	<i>97082</i>
Etat	125621	113640	116749	356010
Conseil général	18600	18600	18600	55800
SNCF	70000	70000	70000	210000
Uniformation	5988	6168	6353	18509
<i>Total</i>	<i>220209</i>	<i>208408</i>	<i>211702</i>	<i>640319</i>

Nature du financement	Année1	%	Année2	%	Année3	%	Total	%
Aide de base, investissement	10 811,00 €	15.03%	0,00 €		0,00 €		10 811,00 €	15.03
Aide de base, Encadrement	17 500,00 €	24.34%	17 500,00 €	24.34	17 500,00 €	24.34	52 500,00 €	73.06
Aide de base, Formation	2 866,00 €	3.98%	2 806,00 €	3.90	2 899,00 €	4.03	8 571,00 €	11.91
Chargé de développement	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
AQE	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
<b>Total</b>	<b>31 177,00 €</b>		<b>20 306,00 €</b>		<b>20 399,00 €</b>		<b>71 882,00 €</b>	

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges	162 461,00	62,39%
Investissement	48 062,00	18,46%
Charges externes	40 309,00	15,48%
Formation	9 554,00	3,67%
<b>Total</b>	<b>260 386,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
EIE Investissement	10 811,00	4,15%
EIE encadrement	17 500,00	6,72%
EIE formation	2 866,00	1,10%
ET Insertion	6 000,00	2,30%
ET projet	3 000,00	1,15%
ETAT	125 621,00	48,24%
SNCF	70 000,00	26,88%
Conseil Général	18 600,00	7,14%
Uniformation	5 988,00	2,30%
<b>Total</b>	<b>260 386,00</b>	<b>100,00%</b>

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	31 177,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Emplois insertion Environnement ( EIE). 1998-2009	41 845,00 €
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	25 749,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	38 040,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>105 634,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11001692</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-PLAINE DE VIE-POTAGER WHARTON-AN1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>164 863,00 €</b>	<b>11,46 %</b>	18 892,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		18 892,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION PLAINE DE VIE  
 Adresse administrative : 42 RUE DU CHEMIN VERT  
95460 EZANVILLE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Simone Plana  
 Objet : Démarche d'insertion création et gestion d'un jardin développement de toutes actions qui s'y rapportent  
 Date de publication au JO : 2 avril 1998  
 N° SIRET : 42079681500025

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet a été déposé le 21/06/2010. Il débute au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il est donc nécessaire de pouvoir prendre en charge les dépenses à partir de cette date.

**Objectifs :**

Depuis sa création, l'association PLAINE DE VIE a engagé un ensemble d'actions réunissant solidarité, valorisation du patrimoine paysager et création de lien social dans la cité. Agissant en faveur de la création d'emplois, du maintien de l'agriculture périurbaine, de l'entretien du paysage, de l'éducation à l'environnement et du développement social local, PLAINE DE VIE associe l'environnement, le social et l'emploi et se définit ainsi comme un acteur du développement durable.

**Description :**

C'est en 1998, dans le cadre de la lutte contre les exclusions, que quatre associations des cantons de Domont et d'Ecouen, dans le Val d'Oise (Contact plus, Inven'Terre, le groupe local du Secours catholique et Tremplin 95) ont créé PLAINE DE VIE pour réaliser, à Ezanville, un jardin d'insertion « Cultivons la solidarité » sur le modèle des jardins du Réseau de Cocagne. En 2005 un nouveau chantier est créé, le Potager Edith Wharton.

Le potager d'Edith Wharton est un « jardin classé » suivant la proposition faite à la commission supérieure des monuments historiques du 16 mai 1994. Les propriétaires actuels ont donné leur accord au classement du Pavillon Colombe construit pour abriter les amours d'une actrice ou d'une courtisane. Si beaucoup de ces demeures ont disparu, SAINT- BRICE en a conservé une avec son potager annexe où se trouve la fontaine d'Edith Wharton.

C'est en 1919 que la romancière américaine Edith Wharton, séduite par cette maison, acheta le domaine où «... elle s'employa à faire du jardin l'un des plus beaux d'Ile-de-France, faisant planter un araucaria et important des rosiers à prix d'or... ».

C'est sur ce terrain que 6 salariés travaillent et apprennent à cultiver et entretenir les légumes, les arbres et les fleurs, selon les techniques utilisées dans les « jardins de château ». Un encadrant technique est affecté à ce chantier et suit les jardiniers durant leur contrat de travail.

Ces légumes issus de cultures naturelles (en cours de conversion depuis 2 ans), sont distribués sous forme d'abonnement à des associations caritatives : banques alimentaires, Centres Communaux d'Action Sociale, épiceries sociales, Croix Rouge, Restaurants du cœur, Secours catholique, Secours populaire...

Ce jardin historique est ouvert à certains publics et une animatrice Nature conduit les visites pendant lesquelles elle évoque les plantes cultivées. Elle est secondée par certains jardiniers.

Ce jardin va également contribuer à construire et concrétiser leur projet professionnel, qu'il soit lié à l'activité du potager (espaces verts, jardinage, etc.) ou dans un tout autre domaine (mécanique, peinture, employé libre service, etc.). Ce projet est mis en place à l'aide de la conseillère en insertion socioprofessionnelle.

### **Moyens mis en œuvre :**

I) Cinq orientations définissent l'activité et la dimension du Potager Edith WHARTON :

- la réinsertion socioprofessionnelle : 6 maraîchers sous contrat aidés, soit 3,42 E.T.P,
- le maraîchage biologique : environ 5 000 m<sup>2</sup> de terrains dans un jardin classé au répertoire des monuments historiques,
- le réseau de distribution de la production : livraison de légumes à des structures sociales (actuellement : épicerie sociale, régie de quartier et à un mécène). La production est en cours de conversion bio certifiée par Ecocert, depuis 2 ans,
- la collaboration avec le secteur professionnel de l'agriculture biologique francilien (GAB),
- La mise en place d'animations Nature principalement pour un public jeune et fréquemment pour un public en situation de handicap.

II) Le soutien de la Région pour le potager Edith Wharton

Ce chantier a été créé en 2005. La région avait déjà apporté son soutien à ce chantier en 2005 dans le cadre des mesures «Emploi –Insertion – Environnement», pour un montant global de 48 352 €.

La région soutient aussi celui-ci, dans le cadre du dispositif Emploi Tremplin, pour l'accueil d'une animatrice Nature.

Le potager Edith Wharton a fait ses preuves, et doit continuer à fonctionner pour permettre à un public de plus en plus exclu de trouver un cadre adapté pour se remettre au travail, acquérir des compétences professionnelles, travailler le projet professionnel et être accompagné dans les démarches administratives.

L'activité de maraîchage selon les techniques biologiques, répond aux besoins de plus en plus pressants des habitants d'Ile-de-France qui souhaitent se nourrir sainement. La proximité du lieu de production s'inscrit dans une démarche de développement durable et la distribution à des structures sociales participent à une diffusion vers des classes sociales moins favorisées.

### III) Aide pour pérenniser un poste d'encadrant

#### a) Public en insertion concerné par l'action de ce chantier (rappel) :

- l'emploi est accessible à six personnes relevant du RSA, dans le cadre des contrats CAE/CA/CUI., à raison de 87 heures par mois réparties sur cinq demi-journées par semaine, de 8 heures à 12 heures ou de 13h30 à 17h30,
- il est prévu d'accueillir des stagiaires, notamment dans le cadre des Evaluations en Milieu de Travail proposées par les services instructeurs et après conventionnement avec l'Agence Locale pour l'Emploi.

#### b) Une activité au service d'une remise en emploi :

Rappel des objectifs de l'insertion par l'activité économique, dans sa démarche de remobilisation et de retour à l'emploi progressif, qui tendent à répondre à des attentes et des besoins des salariés :

Un statut de « salarié » et la rémunération correspondante, procurant et/ou ouvrant des droits et devoirs.  
 Un lieu de socialisation favorisant l'acquisition de compétences cognitives, méthodologiques et comportementales, améliorant les capacités individuelles de la personne à occuper durablement un poste de travail.

Un dispositif d'accompagnement social adapté afin de travailler sur les différentes problématiques que peuvent rencontrer les salariés.

Un emploi porteur de sens éloigné des activités occupationnelles.

Une activité inscrite dans son environnement qui, en mobilisant les partenariats locaux : habitants, associations, écoles, entreprises, etc. contribue au développement social local.

Trois parcours d'insertion sont possibles :

le parcours de re-mobilisation s'adresse à des personnes sans emploi depuis longtemps ou rencontrant des difficultés particulières,

- le parcours de repérage de compétences, à partir des travaux de nature (je suis capable d'utiliser une tondeuse, je suis donc capable de déplacer un transpalette...),
- une première pré-qualification aux métiers de nature débouchant sur la formation ou l'emploi direct.

#### c. L'objectif d'une telle action pour Plaine de Vie et son public :

- Pérenniser l'emploi d'un encadrant technique, pour répondre aux impératifs de production. Les surfaces cultivables sont semblables à une petite exploitation agricole et donnent des éléments de réalité sur le travail de maraîchage. Mais la nature même du lieu ouvre des perspectives sur l'entretien de potagers remarquables, lieu de production et d'animation lors de l'ouverture du lieu pour des visites ou des animations nature.

Les conditions de travail de ce chantier tendent vers une pré-qualification en maraîchage avec de nombreuses capacités acquises, transférables aux métiers des espaces verts.

- Développer le maraîchage biologique dans le cadre de son adhésion au Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France,
- Développer des actions annexes dans le cadre du développement durable : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie au siège de l'association et sensibilisation des salariés à l'utilisation de cette eau pour le nettoyage des légumes, des outils, des véhicules. Mise en place de toilettes sèches sur un des terrains de l'association.
- Sensibiliser les salariés par des actions concrètes, des visites (centre de tri des déchets, station d'épuration, un voyage (en avril 2010 dans la Somme et sur le thème de la Biodiversité)
- Développer la formation en interne et réfléchir à la mise en place de validation partielle de certaines unités de certification, en partenariat avec Chantier Ecole Ile-de-France, l'AFFPA, l'association HALAGE.
- Développer les animations nature sur le site remarquable du potager qui devient alors un support de travail pour développer les qualités esthétiques des maraîchers.

- Développer l'expression des salariés en insertion lors des animations nature, par la présentation des tâches à effectuer, des gestes et des vertus des légumes cultivés.

Profil de poste de l'encadrant :

#### Production

- plan de culture, respect du calendrier des charges AB
- mise en production et suivi des cultures, récolte et conditionnement

#### Gestion des maraîchers

- gestion de l'équipe : présence, absence, congé, formation
- distribution du travail
- situations de travail formateur
- hygiène et sécurité
- gestion des conflits

#### Accompagnement

- essai professionnel
- contribution à l'élaboration du projet socioprofessionnel,
- élaboration des bilans de compétences individuels
- coordination avec les autres acteurs de l'insertion
- apprentissage/formation

#### Gestion de chantier

- gestion des approvisionnements
- relations fournisseurs
- gestion du budget imparti
- maintenance du matériel

#### Structures adhérentes

- production régulière et diversifiée
- contacts avec les adhérents

#### Fonctionnement/Evaluations

- Elaboration et suivi du DUP (Document Unique de Prévention) en partenariat avec l'équipe encadrante
- rapport d'activité
- réunions d'équipe
- soutien dans les autres chantiers

Compétences de l'encadrante : Madame Hélène SUZANNE

#### Formations :

BTS Agricole option Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation. Cycles Agricoles de commerce et de gestion à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (bac + 3).

Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

Permis A, B, C, E ; SST ; CAES

#### Expériences :

2008 à ce jour : Encadrante technique à Plaine de Vie

1998 à ce jour : secrétaire du comité régionale de tourisme équestre d'Ile-de-France

2003-2007 : Responsable adjointe de magasin d'équipement équestre

1998-2003 : Monitrice d'équitation responsable technique.

#### IV) Aide pour de l'investissement :

- En 2010 il est décidé de renouveler les outils manuels pour travailler la terre, des éléments propres à l'entretien des espaces verts du lieu et les outils pour la maintenance du matériel. Ceux-ci sont utilisés par des personnes en insertion, qui, pour la plus part n'ont aucune expérience du maraîchage. Le matériel est

soumis à rude épreuve et la durée de vie est relativement courte.

- Le potager Edith Wharton se doit d'être beau, bien entretenu et aucune mauvaise herbe ne doit pointer son nez. C'est un combat quotidien, qui se joue ainsi entre les maraîchers et les adventices. N'utilisant aucun produit chimique de synthèse il faut cependant trouver un moyen rapide et efficace de désherber et c'est pour cette raison que l'association souhaite utiliser le désherbeur thermique. Ce système est de plus en plus employé par les professionnels et il sera un nouvel outil d'apprentissage.

- Le Potager utilise le fumier de cheval pour engraisser ses terres. Ce fumier est disponible dans un haras partenaire. Le cahier des charges ECOCERT suppose l'utilisation de fumier régulièrement aéré. L'opération de transport ne peut se faire en tracteur et elle serait grandement facilitée par l'utilisation d'une brouette à fumier adaptée, permettant de préserver le dos des salariés.

- Matériel d'irrigation : dans un souci d'économie de l'eau, l'arrosage doit être le plus fin et minutieux possible. La structure s'équipe progressivement.

- Dans le cadre des animations nature et pour faire participer les plus jeunes au travail de maraîchage la structure souhaite se doter d'outils adaptés et solides (râteaux fleurs, serfouettes, griffes fleurs et pelles) ainsi que du matériel pédagogique en extérieur qui peut aussi servir de support pédagogique lors des formations pratiques des salariés.

V) Aide pour de la formation :

L'association a toujours eu le souci de favoriser la formation des encadrants et des salariés en insertion. Des documents de travail, sous forme de livrets techniques ont été conçus en interne, adaptés au public embauché et directement exploitable sur les terrains. Ces outils de professionnalisation sont donnés à chaque nouvel arrivant et ils servent de support à la formation dispensée en interne par l'encadrement. Chaque salarié se voit remettre une attestation de compétences en fin de contrat, acquise théoriquement par des cours et pratiquement sur les terrains, pouvant servir de base pour une future VAE.

Objectifs de l'action en matière de formation interne et externe :

- Accompagnement socioprofessionnel et pré-qualification des salariés en insertion.

Cofinancement et partenariat avec le Conseil Général, la MSA, la CAF, les associations fondatrices...en fonction des demandes et suivant l'expérience acquise les années précédentes.

Le but de ces formations :

- Professionnaliser des personnes sur les métiers de nature (théorie et pratique)

- Informer sur le développement durable et la biodiversité

- Eveiller d'autres intérêts par la découverte (lors des visites et des voyages d'étude)

- Autonomiser (formations sur la gestion de son argent, sur la santé, l'hygiène, la Reconnaissance des Acquis par l'Expérience (module de 13 demi-journées), la remise à niveau en math et français)...

- Se former sur la sécurité au travail avec un moniteur SST, en partenariat avec la MSA. (Coût : 200€ par personne)

- Préparer et partir en voyage d'étude annuel (choisir le thème, l'organiser, accepter le dépaysement, découvrir ...)

**Intérêt régional :**

Le maintien en culture de ce potager permet outre l'insertion, l'amélioration de la qualité environnementale de la région, puisque les techniques utilisées sont respectueuses de l'environnement.

**Public(s) cible(s) :** Public en insertion : niveau V ou inférieur

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

Nature de la dépense	Année1	Année2	Année3	Total
Investissement	1 392			1 392
Encadrant	17 500	17 500	17 500	52 500
Formation	0	1 125	1 125	2 250
<b>Total</b>	<b>18 892</b>	<b>18 625</b>	<b>18 625</b>	<b>56 142</b>

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	12 780,00	7,75%
Services extérieurs	11 700,00	7,10%
Autres services	4 150,00	2,52%
IMPOTS ET TAXES	250,00	0,15%
Salaires et charges	124 533,00	75,54%
Formation	2 000,00	1,21%
Dotations	9 000,00	5,46%
Autres charges	450,00	0,27%
Total	164 863,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ventes	19 100,00	11,59%
ETAT	48 400,00	29,36%
Conseil Général 95	41 381,00	25,10%
ET Insertion	3 450,00	2,09%
COMMUNES	3 600,00	2,18%
EIE Investissement	1 392,00	0,84%
EIE encadrement	17 500,00	10,61%
Subventions diverses	8 290,00	5,03%
Autres produits	5 500,00	3,34%
Fondations	16 250,00	9,86%
Total	164 863,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	18 892,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aide au maintien à l'agriculture biologique (ARMAB)	1 966,58 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	27 688,00 €
2010	Emplois insertion Environnement ( EIE). 1998-2009	15 975,00 €
	Montant total	45 629,58 €

## **ANNEXE 4 A LA DELIBERATION**

### **Fiches descriptives des projets modifiés**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11002987</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-ETUDES ET CHANTIERS - GRIGNY - AN 1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>271 626,00 €</b>	<b>8,29 %</b>	22 528,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>22 528,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ETUDES ET CHANTIERS EN IDF  
 Adresse administrative : 10 PL JULES VALLES  
91000 EVRY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Patrice Nicolas  
 Objet : Insertion  
 Date de publication au JO : 23 janvier 2001  
 N° SIRET : 44066204700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009  
 Date prévisionnelle de début de projet : 28 mai 2010  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 mai 2013  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : régularisation d'un taux suite à une erreur matérielle dans la délibération de mai 2010

**Objectifs :**

Le projet est de redonner à d'anciennes terres agricoles leur vocation initiale de maraîchage. Ceci permettra aussi de reconstituer un îlot de ruralité en zone périurbaine. Par ailleurs, le projet permettra aussi de maintenir une activité d'entretien des rigoles et fossés établie désormais sur le plateau de Saclay.

Il y a donc deux sites et deux équipes qui mutualisent les plateaux techniques et les moyens.

**Description :**

Pour le maraîchage, il s'agit d'un chantier pour une douzaine de bénéficiaires très éloignés de l'emploi. Les terres sont actuellement en friche et doivent être dégagées dans un premier temps. Les filières courtes les moins énergivores seront privilégiées avec notamment un partenariat avec l'AMAP locale. Il s'agit ici de coupler le développement économique avec la préservation de l'environnement. A ce titre, les pratiques culturelles seront conduites selon les critères de l'agriculture biologique. Des formations diplômantes seront délivrées au cours de ce chantier. L'encadrement est assuré par un encadrant technique.

L'entretien des rigoles et fossés participe du bon écoulement de l'eau. Il s'agit d'effectuer des fauchages, débroussaillage, des aménagements paysagers ainsi que de menus travaux de maçonnerie sur certains ouvrages (jointoiement, faîtage...). Ce sont ainsi plusieurs kilomètres de rigoles qui seront entretenus.

L'encadrement est assuré par deux encadrants techniques et un accompagnateur socio-professionnel à temps plein pour les 16 à 24 personnes de ce chantier.

**Moyens mis en œuvre** : Nombre de postes créés : 16+2

Profil des personnes recrutées et intérêt en termes d'insertion : les personnes recrutées sont des personnes de niveau V ou inférieur et généralement bénéficiaires du RSA ou au chômage.

Encadrement – formation – suivi social

Encadrement : l'encadrant est recruté à plein temps pour les missions suivantes :

- L'encadrement technique du chantier
- La formation technique des salariés
- L'accompagnement socio-professionnel en binôme avec l'accompagnateur du chantier
- L'apprentissage des savoir êtres au travail
- L'évaluation des compétences techniques des salariés en insertion
- Les démarches pour le bon déroulement du chantier.

Par ailleurs, il participe au recrutement, à l'accueil des salariés ainsi qu'aux comités de suivi et de pilotage.

Il est de formation CAPA ou BTA ou BTSA travaux paysagers.

Formation

La formation technique est à la fois théorique et pratique dans plusieurs domaines :

- Agricole sur 26 jours qui aborde entre autre
  - o Biologie des plantes
  - o L'écosystème
  - o La classification des plantes
  - o Le cycle de vie des plantes
  - o La mécanique et l'entretien des outils thermiques
  - o Les outils à main
  - o Le sol
  - o Les ravageurs...

En complément, les bénéficiaires suivent aussi une formation en entretien des espaces verts avec un module d'initiation sur 6 jours et un module de perfectionnement relatif à la taille des rosiers et des arbustes.

L'ensemble de ces formations sont délivrées par les encadrants techniques de l'association.

La formation collective liée à l'accompagnement socio-professionnel est assurée par l'association et porte sur :

- L'évaluation des acquis de base sur les techniques de recherche d'emploi
- L'information sur l'environnement professionnel et des métiers en fonction du projet du salarié
- Les principes de base de citoyenneté ainsi que sur les démarches administratives.

La formation sécurité est obligatoire comme pour toute structure de plus de 20 salariés. Elle est délivrée par les moniteurs en interne à l'association.

Suivi social

L'accompagnement social se déroule au cours de permanence et d'entretiens individuels. Un diagnostic de la situation du salarié est réalisé par l'accompagnateur. Il porte sur le logement, les ressources, la qualification, la formation, la santé, la citoyenneté et l'employabilité du salarié.

L'accompagnement social du salarié est réalisé comme suit :

- Le diagnostic réalisé par l'accompagnateur.
- L'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle qui est consigné dans un livret de parcours co rédigé avec le salarié
- L'échange avec des partenaires extérieurs notamment les référents de parcours ou les partenaires institutionnels (Pôle emploi, PLIE, Conseil généraux...)
- Les comités de suivi qui permettent d'assurer un suivi des salariés

- L'orientation vers des partenaires extérieurs par exemple pour l'illettrisme ou des situations particulières (santé, addictions...).

#### Intérêt régional :

Les salariés réalisent des tâches classiques de maraîchage, de la préparation du sol à la récolte. Il s'agit de culture en pleine terre ou sous serre avec les pratiques suivantes :

- Apports d'engrais naturels raisonnés
- Utilisation des vertus protectrices de certaines plantes en cultures associées
- Pratique de la lutte intégrée
- Réintroduction d'espèces rares ou méconnues

De nombreuses autres pratiques favorisent la gestion des ressources naturelles (usage parcimonieux de l'eau, mulching...) la biodiversité (variétés anciennes, diffusion des graines...), la réduction des pollutions et nuisances (engrais en faible quantité, pas de produits phytosanitaires de synthèse...) ou encore l'éco-citoyenneté (accueil de scolaire, éducation...).

Par ailleurs, le fauchage et le débroussaillage se pratiquent selon des techniques respectueuses de la faune et de la flore et de la biodiversité. Les interventions sont différenciées en fonction des compositions spécifiques du lieu.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	7 500,00	2,76%
charge externes	3 000,00	1,10%
Salaires et charges	240 256,00	88,45%
Autres charges externes	6 500,00	2,39%
charges de dépenses courantes	14 370,00	5,29%
Total	271 626,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ventes	6 027,00	2,22%
Subventions	265 599,00	97,78%
Total	271 626,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	22 528,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	22 255,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	2 160,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	53 078,00 €
	Montant total	77 493,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11002957</b>
--

Commission Permanente du 10 mars 2011

<b>Objet : EIE-ETUDES ET CHANTIERS - VERRIERES - ANNEE 1</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
<b>Emploi Insertion Environnement (EIE)</b>	<b>291 243,00 €</b>	<b>10,49 %</b>	30 550,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		30 550,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-657-171008-HP71-008  
17100802-Emploi insertion environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ETUDES ET CHANTIERS EN IDF  
 Adresse administrative : 10 PL JULES VALLES  
91000 EVRY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Patrice Nicolas  
 Objet : Insertion  
 Date de publication au JO : 23 janvier 2001  
 N° SIRET : 44066204700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Emploi Insertion Environnement (EIE)  
 Rapport Cadre : du 09/05/2009

Date prévisionnelle de début de projet : 28 mai 2010  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2013  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : Modification d'une fiche IRIS approuvée en mai 2010.

**Objectifs :**

Le projet est de redonner à d'anciennes terres agricoles leur vocation initiale de maraîchage. Ceci permettra aussi de reconstituer un îlot de ruralité en zone périurbaine. Par ailleurs, le projet permettra aussi de maintenir une activité d'entretien des rigoles et fossés établie désormais sur le plateau de Saclay. Il y a donc deux sites et deux équipes qui mutualisent les plateaux techniques et les moyens.

**Description :**

Pour le maraîchage, il s'agit d'un chantier pour une douzaine de bénéficiaires très éloignés de l'emploi. Les terres sont actuellement en friche et doivent être dégagées dans un premier temps. Les filières courtes les moins énergivores seront privilégiées avec notamment un partenariat avec l'AMAP locale. Il s'agit ici de coupler le développement économique avec la préservation de l'environnement. A ce titre, les pratiques culturelles seront conduites selon les critères de l'agriculture biologique. Des formations diplômantes seront délivrées au cours de ce chantier. L'encadrement est assuré par un encadrant technique. L'entretien des rigoles et fossés participe du bon écoulement de l'eau. Il s'agit d'effectuer des fauchages, débroussaillage, des aménagements paysagers ainsi que de menus travaux de maçonnerie sur certains ouvrages (jointoiement, faîtage...). Ce sont ainsi plusieurs kilomètres de rigoles qui seront entretenus. L'encadrement est assuré par deux encadrants techniques et un accompagnateur socio-professionnel à temps plein pour les 16 à 24 personnes de ce chantier.

**Moyens mis en œuvre** : Nombre de postes créés : 16+2

Profil des personnes recrutées et intérêt en termes d'insertion : les personnes recrutées sont des personnes de niveau V ou inférieur et généralement bénéficiaires du RSA ou au chômage.

Encadrement – formation – suivi social

Encadrement : L'encadrant est recruté à plein temps pour les missions suivantes :

- L'encadrement technique du chantier
- La formation technique des salariés
- L'accompagnement socio-professionnel en binôme avec l'accompagnateur du chantier
- L'apprentissage des savoir êtres au travail
- L'évaluation des compétences techniques des salariés en insertion
- Les démarches pour le bon déroulement du chantier.

Par ailleurs, il participe au recrutement, à l'accueil des salariés ainsi qu'aux comités de suivi et de pilotage. Il est de formation CAPA ou BTA ou BTSA travaux paysagers.

Formation

La formation technique est à la fois théorique et pratique dans plusieurs domaines :

- Agricole sur 26 jours qui aborde entre autre
  - o Biologie des plantes
  - o L'écosystème
  - o La classification des plantes
  - o Le cycle de vie des plantes
  - o La mécanique et l'entretien des outils thermiques
  - o Les outils à main
  - o Le sol
  - o Les ravageurs...

En complément, les bénéficiaires suivent aussi une formation en entretien des espaces verts avec un module d'initiation sur 6 jours et un module de perfectionnement relatif à la taille des rosiers et des arbustes.

L'ensemble de ces formations sont délivrées par les encadrants techniques de l'association.

La formation collective liée à l'accompagnement socio-professionnel est assurée par l'association et porte sur :

- L'évaluation des acquis de base sur les techniques de recherche d'emploi
- L'information sur l'environnement professionnel et des métiers en fonction du projet du salarié
- Les principes de base de citoyenneté ainsi que sur les démarches administratives.

La formation sécurité est obligatoire comme pour toute structure de plus de 20 salariés. Elle est délivrée par les moniteurs en interne à l'association.

Suivi social

L'accompagnement social se déroule au cours de permanence et d'entretiens individuels. Un diagnostic de la situation du salarié est réalisé par l'accompagnateur. Il porte sur le logement, les ressources, la qualification, la formation, la santé, la citoyenneté et l'employabilité du salarié.

L'accompagnement social du salarié est réalisé comme suit :

- Le diagnostic réalisé par l'accompagnateur.
- L'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle qui est consigné dans un livret de parcours co rédigé avec le salarié
- L'échange avec des partenaires extérieurs notamment les référents de parcours ou les partenaires institutionnels (Pôle emploi, PLIE, Conseil généraux...)
- Les comités de suivi qui fois par an permettent d'assurer un suivi des salariés
- L'orientation vers des partenaires extérieurs par exemple pour l'illétrisme ou des situations particulières (santé, addictions...).

**Intérêt régional :**

Les salariés réalisent des tâches classiques de maraîchage, de la préparation du sol à la récolte. Il s'agit de culture en pleine terre ou sous serre avec les pratiques suivantes :

- Apports d'engrais naturels raisonnés
- Utilisation des vertus protectrices de certaines plantes en cultures associées
- Pratique de la lutte intégrée
- Réintroduction d'espèces rares ou méconnues

De nombreuses autres pratiques favorisent la gestion des ressources naturelles (usage parcimonieux de l'eau, mulching...) la biodiversité (variétés anciennes, diffusion des graines...), la réduction des pollutions et nuisances (engrais en faible quantité, pas de produits phytosanitaires de synthèse...) ou encore l'éco-citoyenneté (accueil de scolaire, éducation...).

Par ailleurs, le fauchage et le débroussaillage se pratiquent selon des techniques respectueuses de la faune et de la flore et de la biodiversité. Les interventions sont différenciées en fonction des compositions spécifiques du lieu.

**Localisation géographique :** REGION ILE DE FRANCE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2010

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	4 350,00	1,49%
Services extérieurs	1 571,00	0,54%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	14 427,00	4,95%
Charges de personnel	231 876,00	79,62%
AUTRES CHARGES DE GESTION	39 019,00	13,40%
Total	291 243,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Recettes provenant des services rendus	51 806,00	17,79%
subventions d'exploitation	119 457,00	41,02%
collectivités	118 772,00	40,78%
organismes semi publics	1 208,00	0,41%
Total	291 243,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	30 550,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Emploi Insertion Environnement (EIE)	22 255,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	2 160,00 €
2010	Emploi Insertion Environnement (EIE)	53 078,00 €
	Montant total	77 493,00 €